

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

UFR LANGUES ET COMMUNICATION

LICENCE

Première année

**Langues, Littératures et Civilisations Étrangères
et Régionales**

Parcours Bidisciplinaire

ESPAGNOL-ANGLAIS

ANGLAIS-ESPAGNOL

Année universitaire 2024-2025

La rentrée est fixée au :

Mardi 3 septembre 2024

DATES DES RÉUNIONS DE RENTRÉE

Mardi 3 septembre

LLCER 1 ^{ère} année Espagnol (S1+S2)	10h30	salle en attente
LLCER 1 ^{ère} année Anglais (S1+S2)	13h	Amphi en attente

LLCER 1^{ère} année : du 3 septembre au 13 septembre semaine d'accueil et d'adaptation (présentation de l'Université, de ses services et de l'UFR par un tuteur, ateliers cinéma, cours de méthodologie universitaire).

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Rentrée : mardi 3 septembre 2024

Fin des cours du 1^{er} semestre : vendredi 13 décembre 2024

Examens 1^{ère} session – semestre 1 : du lundi 6 janvier au vendredi 17 janvier 2025

Début des cours du 2^{ème} semestre : lundi 20 janvier 2025

Fin des cours du 2^{ème} semestre : vendredi 18 avril 2025

Examens 1^{ère} session – semestre 2 : du lundi 12 mai au vendredi 23 mai 2025

Examens 2^{ème} session : du lundi 23 juin au vendredi 4 juillet 2025

SUSPENSIONS DE COURS :

- **Toussaint** : du samedi 26 octobre après les cours au lundi 04 novembre au matin
- **Noël** : du samedi 21 décembre après les cours au lundi 06 janvier au matin
- **Hiver** : du samedi 21 février après les cours au lundi 03 mars au matin
- **Printemps** : du samedi 19 avril après les cours au lundi 5 mai au matin

Attention : des modifications peuvent être apportées à ce livret à la rentrée de septembre 2024.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIQUES

Directrice du département : Mme Judite RODRIGUES-BALBUENA – Bureau 157 – Judite.Rodrigues-Balbuena@u-bourgogne.fr

Directrice-adjointe : Mme Luz MARTINEZ – Bureau 168 – Luz.Martinez-Villermosa@u-bourgogne.fr

Directrice des études de L1 : Mme Hélène FRETTEL – Bureau 161 – helene.fretel@u-bourgogne.fr

Responsable de L2 : Mme Cécile IGLESIAS – Bureau 161 – cecile.iglesias@u-bourgogne.fr

Responsable L3 et Licence : Mme Estelle GARBAY-VELAZQUEZ – Bureau 161 – estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr

Responsable Master REVI : M. Alain BÈGUE – Bureau 174 – Alain.Begue@u-bourgogne.fr

Responsable Master MEEF : Mme Bénédicte BRÉMARD – Bureau 174 – benedicte.bremard@u-bourgogne.fr

Responsable Agrégation : M. Pierre-Paul GREGORIO – Bureau 157 – pierre-paul.gregorio@u-bourgogne.fr

Responsable des Échanges Erasmus : Mme Cécile IGLESIAS – Bureau 161 – cecile.iglesias@u-bourgogne.fr

Responsables Assistantat : Mme Estelle GARBAY-VELAZQUEZ (pays hispanophones) – Bureau 161 – estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr / Mme Judite RODRIGUES-BALBUENA (pays lusophones) – Bureau 157 – Judite.Rodrigues-Balbuena@u-bourgogne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Directrice du département : Mme Joseph-Vilain – Bureau 190 – melanie.joseph-vilain@u-bourgogne.fr

Directeur-adjoint : M. Smith – Bureau R29 – marc.smith@u-bourgogne.fr

Directrices des études de L1 : Mme Paquereau – Bureau 194 – marine.paquereau@u-bourgogne.fr

Responsable de L2 : Mme Lemaire – Bureau 426 – Candice.Lemaire@u-bourgogne.fr

Responsable L3 et Licence : Mme Coste – Bureau R29 – Benedicte.coste@u-bourgogne.fr

Responsable Master REVI : Mme Joseph-Vilain – Bureau 190 – Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr (Recherche) / Mme Duchateau – Bureau R23 – Beatrice.Duchateau@u-bourgogne.fr (Veille)

Responsable Master MEEF : Mme Schneebeli – Bureau 194 – celia.schneebeli@u-bourgogne.fr

Responsable Agrégation : Mme Collier – Bureau 194 – agnes.collier@u-bourgogne.fr

Responsable des Échanges Erasmus et Forthem : Mme Lemaire – Bureau 426 – Candice.Lemaire@u-bourgogne.fr

Responsable des Échanges avec le Royaume Uni : M. Szlamowicz – Bureau 196 – Jean.Szlamowicz@u-bourgogne.fr

Responsable des Echanges avec l'Amérique du Nord : M. Niemeyer – Bureau 190 –
mark.niemeyer@u-bourgogne.fr

Responsable du Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol : Mme Guéron – Bureau 192 –
claire.gueron@u-bourgogne.fr

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Scolarité Licence-Master LLCER :

Karine DELASSELLE
Bureau 164 - 03 80 39 56 08
scolarite.llce@u-bourgogne.fr

Secrétariats pédagogiques :

Pour l'espagnol :

Olivier CROCHEMORE-DELON
Bureau 144 - 03 80 39 56 02
secretariat.espagnol@u-bourgogne.fr

Pour l'anglais :

Gaëlle WARD
Bureau 144 - 03 80 39 56 50
secretariat.anglais@u-bourgogne.fr

LES INSCRIPTIONS

Vous devez bien distinguer l'inscription administrative de l'inscription pédagogique :

❖ **L'inscription administrative :**

L'inscription administrative annuelle est **obligatoire** et précède l'inscription pédagogique aux modules de formation.

Une fois accomplie, elle permet la délivrance de la carte d'étudiant et des certificats d'inscription mais également la validation des résultats aux examens et la délivrance du diplôme.

Le Parcours Bidisciplinaire exige une double inscription administrative : en Anglais et en Espagnol. Elle est nécessaire à l'obtention d'un double diplôme.

❖ **L'inscription pédagogique :**

Elle correspond à l'inscription aux matières objets de choix et aux examens correspondants.

Vous devrez remettre deux fiches d'inscription pédagogique : une pour la combinaison espagnol-anglais, une autre pour la combinaison anglais-espagnol. La première sera remise au secrétariat pédagogique d'espagnol, la seconde au secrétariat pédagogique d'anglais avant le délai communiqué lors de la réunion de rentrée.

LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION

La Nouvelle offre de formation de LLCER Espagnol vous est présentée dans le présent livret pédagogique dans une version élaborée pour faciliter aux étudiants et étudiantes l'accès aux informations qui concernent la formation grâce à la fois à des tableaux offrant une vision d'ensemble synthétique de l'ensemble des enseignements, des volumes horaires, des modalités de contrôle des connaissances et des coefficients, ainsi qu'à un descriptif plus détaillé de chaque module de cours accompagné d'indications bibliographiques.

Toutefois, la présentation ci-dessous ne constitue pas un document contractuel, et contient des éléments susceptibles d'être modifiés à la rentrée ou en cours d'année universitaire.

Pour toute information officielle, veuillez consulter les référentiels formations sur [le site de l'uB](https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales-lcerc-LMGC1Z3K.html) (<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales-lcerc-LMGC1Z3K.html>).

ORGANISATION DES UE DES DEUX LICENCES

LLCER Espagnol – Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais.

UE1 Langue Espagnol – UE2 Arts, littérature, civilisation Espagnol (coef. 3)

UE3 Langue Anglais – UE4 Arts, littérature, civilisation Anglais (coef. 2)

UE5 Compétences transversales et orientation professionnelle Espagnol/Anglais (coef. 1)

LLCER Anglais – Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol.

UE1 Langue Anglais – UE2 Arts, littérature, civilisation Anglais (coef. 3)

UE3 Langue Espagnol – UE4 Arts, littérature, civilisation Espagnol (coef. 2)

UE5 Compétences transversales et orientation professionnelle Anglais/Espagnol (coef. 1)

L'ordre des UE et les coefficients sont inversés, mais il s'agit des mêmes cours.

PREMIÈRE ANNÉE
Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais / Anglais-Espagnol(*)

SEMESTRE 1

UE1(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Grammaire espagnole		12		12		CCI	1
	Thème grammatical		18		18		CCI	
	Version		12		12		CCI	1
	Expression orale et écrite		11		11		CCI	1
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)			53		53	6	

UE2(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature espagnole	12			12		CT	Oral	1
	Littérature hispano-américaine	12			12				
	Civilisation espagnole	12			12		CT	Oral	1
	Civilisation hispano-américaine	12			12				
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)		48			48	6		

UE3(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Expression orale			12	12		CC	Oral	0,5
	Grammaire	6	12		18		CC	Écrit	1
	Version		12		12		CC		1
	Thème		12		12		CC		1
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)		6	36	12	54	6		

UE4(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Introduction à la littérature anglophone	12			12		CT écrit	Écrit	1
	Méthodologie de la littérature		12		12				
	Initiation à la civilisation contemporaine	11	11		22		CT écrit	Écrit	1
	Introduction à la culture de l'image fixe	8			8		CT écrit	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)		31	23		54	6		

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef	
							Session 1	Session 2		
COMPÉTENCES TRANSVERSALES ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET	Bloc 1 : Outils				28,5					
	Méthodologie du travail universitaire (Anglais)		12		12		CC	Écrit	1	
	Recherche documentaire (Anglais)		4,5						0,5	
	Terminologie grammaticale (Esp)		10				CC	Report de la note de session 1	1	
	Méthodologie et outils numériques (Esp)		2				Contrôle d'assiduité			
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)					24/30 /36				
	Option (A) Enseignement/recherche					36			2	
	choix à faire parmi les UE optionnelles proposées par les UFR Lettres et Sciences Humaines					variable	CT	Se reporter au livret UE5	2	
	Option (B) Compléments disciplinaires					30			2	
	Expression écrite (anglais)	20	10				CT	Écrit	2	
	Histoire de l'art et/ou du cinéma (espagnol)						CT	Oral	2	
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 1					24			2	
	Expression écrite		12			12	CC	Écrit	2	
	Expression orale		12			12	CC		2	
	Stage d'observation	FACULTATIF								
	Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
TOTAL UE5					50,5 / 56,5 / 62,5	6			1	

SEMESTRE 2

UE1(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Grammaire espagnole	12	12		24		CCI	1
	Pratique du thème		12		12		CCI	1
	Pratique de la version		18		18		CCI	1
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)	12	42		54	6		3 2

UE2(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature espagnole	12			12		CT	Oral	1
	Littérature hispano-américaine	12			12				
	Civilisation espagnole	12			12		CT	Oral	1
	Civilisation hispano-américaine	12			12				
	Histoire de l'art et/ou du cinéma	20			20		CT	Oral	1
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)	68			68	6			3 2

UE3(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Grammaire	6	12		18		CC écrit	Écrit	1
	Thème		12		12		CC écrit		1
	Version		12		12		CC écrit		1
	Phonétique	8			8		CT écrit	Oral	1
	Expression orale			12	12		CC oral		0,5
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)	14	36	12	62	6			2 3

UE4(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Méthodologie de l'analyse littéraire		18		18		CT écrit	Écrit	1
	Civilisation des pays anglophones	11	11		22		CT écrit	Écrit	1
	Introduction à la culture de l'image animée	8			8		CT écrit	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)	19	29		48	6			2 3

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef	
							Session 1	Session 2		
COMPÉTENCES TRANSVERSALES ORIENTATION PROFESSIONNELLE	Bloc 1 : Outils				10					
	Maitrise du français écrit		10				CC écrit	Report de la note de session 1	1	
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)				36/28/ 24					
	Option (A) Enseignement/recherche				36				2	
	choix à faire parmi les UE optionnelles proposées par les UFR Lettres et Sciences Humaines				variable		CT	Se reporter au livret UE5	2	
	Option (B) Compléments disciplinaires				28				2	
	Expression écrite (anglais)		10		10		CC	Écrit	2	
	Compréhension – expression écrite et orale (espagnol)		18		18		CC	Écrit	2	
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 1				24				2	
	Expression écrite		12		12		CC	Écrit	2	
	Expression orale		12		12		CC		2	
	Stage d'observation	FACULTATIF								
	Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
	TOTAL UE5				46 38 34	6				1

DEUXIÈME ANNÉE

SEMESTRE 3

UE1(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Thème		18		18		CCI	1
	Version		18		18		CCI	1
	Grammaire	6	12		18		CCI	1
	Compréhension et expression orale			18	18		CCI	0,5
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)	6	48	18	72	6		3 2

UE2(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature espagnole ou hispano-américaine	10	10		20		CT oral	Oral	1
	Civilisation espagnole ou hispano-américaine	10	10		20		CT écrit	Oral	1
	Culture par l'image		12		12		CT écrit	Écrit	1
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)	20	32		52	6			3 2

UE3(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Thème		12		12		CC	Écrit	1
	Version		12		12		CC		1
	Linguistique (phonologie)	10	10		20		CT écrit	Oral	1
	Compréhension et expression écrite et orale			24	24		CC oral		0,5
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)	10	34	24	68	6			2 3

UE4(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Histoire littéraire	20			20		CT écrit (tirage au sort)	Écrit	1
	Civilisation britannique ou américaine	11	11		22		CT écrit	Écrit	1
	Culture de l'image fixe et/ou animée	12			12		CT écrit	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)	43	11		54	6			2 3

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef	
							Session 1	Session 2		
COMPÉTENCES TRANSVERSALES ORIENTATION PROFSSIONNELLE	Bloc 1 : Outils				16					
	Outils pour l'analyse de documents littéraires (espagnol)		10				CC	Écrit	1	
	Informatique et/ou recherche documentaire	6					Contrôle d'assiduité			
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)				24/16 /32					
	Option (A1) Enseignement/recherche Espagnol				24				2	
	Prépro MEF1 PE-PLC	24					CC	Report de la note de session 1		
	Option (A2) Enseignement Anglais				24				2	
	Prépro MEF1 PE-PLC	24					CC	Report de la note de session 1		
	Option (A3) Recherche Anglais				24				2	
	Initiation à la recherche		24				CC écrit	Écrit		
	Option (B) Compléments disciplinaires				32				2	
	Culture et civilisation (anglais)	12					CT	Écrit	1	
	Littérature ou civilisation (espagnol)	10	10				CT	Oral	1	
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 2				24				2	
	Expression écrite		12		12		CC	Écrit	1	
	Expression orale		12		12		CC		1	
	Stage d'observation	FACULTATIF								
	Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
	TOTAL UE5					40 32 48	6			1

SEMESTRE 4

UE1(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Thème		18		18		CCI	1
	Version		18		18		CCI	1
	Grammaire historique	10	2		12		CCI	1
	Compréhension et expression orale			18	18		CCI	0,5
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)	10	38	18	66	6		3 2

UE2(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature espagnole ou hispano-américaine	10	10		20		CT oral	Oral	1
	Civilisation espagnole ou hispano-américaine	10	10		20		CT écrit	Oral	1
	Culture par l'image		12	4	16		CT écrit	Oral	1
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)	20	32	4	56	6			3 2

UE3(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Thème		12		12		CC	Écrit	1
	Version		12		12		CC		1
	Linguistique (phonologie)	11	11		20		CT écrit	Écrit	1
	Compréhension et expression écrite et orale			24	24		CC oral	Oral	0,5
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)	11	35	24	70	6			2 3

UE4(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature : œuvre(s) (fiction/poésie)		18		18		CT	Écrit	1
	Civilisation britannique ou américaine	11	11		22		CT écrit	Écrit	1
	Culture de l'image fixe et/ou animée		12		12		CC	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)	11	41		52	6			2 3

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef	
							Session 1	Session 2		
COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE	Bloc 1 : Outils				12					
	Informatique		12				CC	Évaluation sur poste info.	1	
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)				24 /30					
	Option (A1) Enseignement/recherche Espagnol				24				2	
	Prépro MEF1 PE-PLC	24					CC	Report de la note de session 1		
	Option (A2) Enseignement Anglais				24				2	
	Prépro MEF1 PE-PLC	24					CC	Report de la note de session 1		
	Option (A3) Recherche Anglais				24				2	
	Outils de recherche		24				CC			
	Option (B) Compléments disciplinaires				30				2	
	Histoire littéraire (anglais)	20					CT	Écrit	1	
	Littérature ou civilisation (espagnol)	10	10				CT	Oral	1	
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 2				24				2	
	Expression écrite			12		12	CC	Écrit	1	
	Expression orale			12		12	CC		1	
	Stage d'observation	FACULTATIF								
	Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
TOTAL UE5					36 42	6			1	

TROISIÈME ANNÉE

SEMESTRE 5

UE1^(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Thème		18		18		CCI	1
	Version		18		18		CCI	1
	Linguistique synchronique et/ou diachronique	12			12		CCI	1
	Compréhension/ Expression écrite et orale		12		12		CCI	0,5
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)	12	48		60	6		3 2

UE2^(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature contemporaine	18	4		22		CT écrit	Écrit	1
	Civilisation contemporaine	18	4		22		Composition écrite	Écrit	1
	Arts visuels et littérature d'Espagne et d'Amérique hispanique		12		12		CC	Oral	1
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)	36	20		56	6			3 2

UE3^(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Thème		12		12		CC	Écrit	1
	Version		18		18		CC		1,5
	Linguistique	20	20		40		CT	Écrit	2
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)	20	50		70	6			2 3

UE4^(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature : théorie	11			11		CT	Écrit	1
	Littérature : œuvres		11		11		CT	Écrit	1
	Civilisation US ou GB : approfondissement	11	11		22		CT	Écrit	1
	Culture de l'image: études de cas	10			10		CT	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)	33	22		55	6			2 3

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
C O M P É T E N C E S T R A N S V E R S A L E S O R I E N T A T I O N P R O F E S S I O N N E L L E E T	Bloc 1 : Outils				10				
	Initiation à la recherche (espagnol)		10		10		Contrôle d'assiduité		
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)				24/6 23/36/ 50				
	Projet tutoré (au choix : espagnol ou anglais)						CT au S6		
	Approche du monde du travail et/ou manifestation TIL	6					Contrôle d'assiduité et CR		
	Option (A1) Enseignement/recherche Espagnol				24				2
	Prépro MEF2 PE-PLC au choix				24		CC	Report note de session 1	
	Option (A2) Enseignement Anglais				24				2
	Prépro MEF2 PE-PLC au choix				24		CC	Report note de session 1	
	Option (A3) Recherche Anglais				6				2
	Approche du monde du travail et/ou manifestation TIL	6					CC Contrôle d'assiduité et CR	CT et/ou réécriture du rapport	
	Option (B) Compléments disciplinaires				23				2
	Littérature : œuvres (2) (anglais)		11				CT	Écrit	1
	Cinéma des mondes hispanique et hispano-américain (espagnol)		12				CC	Écrit	1
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 3				36				2
	Expression écrite		12		12		CC	Écrit (1h)	1
	Expression orale		12		12		CC		1
	Culture et civilisation		12		12		CC/CT		1
	Option (D) Enseignement FLE				50				2
	Histoire des méthodologies des enseignements des langues			20		20		Se reporter au livret UE5	Se reporter au livret UE5
Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle			10		10				1
Initiation à une langue nouvelle			20		20				2
Stage d'observation	FACULTATIF								
Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
TOTAL UE5					34 16 33 46 60	6			1

SEMESTRE 6

UE1^(UE3) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'éval.	Total coef
L A N G U E	Thème		18		18		CCI	1
	Version		18		18		CCI	1
	Linguistique synchronique et/ou diachronique	12			12		CCI	1
	Compréhension/ Expression écrite et orale		12		12		CCI	0,5
	TOTAL UE1 (esp/ang) UE3 (ang/esp)	12	48		60	6		3 2

UE2^(UE4) Espagnol	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature contemporaine	18	4		22		CT écrit	Écrit	1
	Civilisation contemporaine	18	4		22		CT écrit	Écrit	1
	Cinéma des mondes hispanique et hispano- américain	12	6		18		CC	Écrit	1
	TOTAL UE2 (esp/ang) UE4 (ang/esp)	48	14		62	6			3 2

UE3^(UE1) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
L A N G U E	Thème		12		12		CC	Écrit	1
	Version		18		18		CC		1,5
	Linguistique	20	20		40		CT	Écrit	2
	TOTAL UE3 (esp/ang) UE1 (ang/esp)	20	50		70	6			2 3

UE4^(UE2) Anglais	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
A R T S L I T T É R A T U R E C I V I L I S A T I O N	Littérature : théorie	11			11		CT	Écrit	1
	Littérature : œuvres		11		11		CT		1
	Civilisation US ou GB : approfondissement	11	11		22		CT	Écrit	1
	Culture de l'image: études de cas		12		12		CT	Écrit	1
	TOTAL UE4 (esp/ang) UE2 (ang/esp)	22	34		56	6			2 3

UE5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Éval.	Éval.	Total coef
							Session 1	Session 2	
C O M P É T E N C E S T R A N S V E R S A L E S E T O R I E N T A T I O N P R O F E S S I O N N E L L E	Bloc 1 : Outils				10				
	Présentation / soutenance du mémoire de recherche						Oral	Oral ¹ ou report de la note de réécriture du mémoire	3
	Stage d'une ou deux semaines en lien avec un projet professionnel autre que l'enseignement (facultatif si choix de l'option (A))						Rapport de stage	Réécrit- ture du rapport de stage	1
	Bloc 2 : Projet personnel et/ou professionnel (au choix)				24/6 23/36 50				
	Option (A1) Enseignement/recherche Espagnol				24				2
	Prépro MEF2 PE-PLC au choix				24		CC	Report note de session 1	1
	Option (A2) Enseignement Anglais				24				2
	Prépro MEF2 PE-PLC au choix				24		CC	Report note de session 1	1
	Option (A3) Recherche Anglais				6				2
	TD Recherche Option recherche : manifestations TIL		6				CC Contrôle d'assiduité et CR	CT et/ou réécriture du rapport	
	Option (B) Compléments disciplinaires				23				2
	Littérature : œuvres (2) (anglais)		11		11		CT	Écrit	1
	Arts visuels et littérature d'Espagne et d'Amérique hispanique (espagnol)		12		12		CC	Oral	1
	Option (C) Découverte d'une troisième langue (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque) niveau 3				36				2
	Expression écrite		12		12		CC		1
	Expression orale		12		12		CC	Écrit	1
	Culture et civilisation		12		12		CC/CT		1
	Option (D) Enseignement FLE				40				2
	Didactique du FLE		20		20		Se reporter au livret UE5	Se reporter au livret UE5	1
	Description du français		20		20				1
Stage d'observation	FACULTATIF								
Engagements de l'étudiant	FACULTATIF								
TOTAL UE5					34/16 33/46 60	6			1

¹ L'oral de session 2 de la soutenance de mémoire concerne uniquement les étudiants qui n'ont pas pu passer la soutenance orale en session 1. Pour les étudiants ayant eu une note inférieure à 10 à la soutenance du mémoire en session 1, c'est la note de réécriture du mémoire qui sera reportée en session 2 à la fois en UE4 et en UE5 pour la soutenance orale.

LES EXAMENS

Le **référentiel commun des études LMD** est consultable à l'adresse :

https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF_referentiel-etudes-lmd.pdf

En voici quelques extraits :

EXAMENS :

« **2.1.1 organisation de l'évaluation.** Le contrôle des connaissances et des compétences peut consister en une évaluation continue et/ou terminale.

1° Lorsque l'UE est évaluée intégralement en contrôle continu, l'évaluation doit intervenir à intervalles pertinents et revêt des formes variées. [...] Les UE ou enseignements de plus de vingt heures [...] comporteront au minimum 3 évaluations. [...] Les M3C sont organisées de sorte à garantir à l'étudiant, si nécessaire, une seconde chance. Celle-ci est comprise dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu intégral.

2° Lorsque l'UE n'est pas évaluée intégralement en contrôle continu, deux sessions de contrôle des connaissances et compétences sont obligatoirement organisées en licence : une session initiale et une session de rattrapage. Il ne peut être ajouté de session supplémentaire. La session initiale a lieu à l'issue de chaque semestre. L'organisation de la session de rattrapage en licence intervient dans un délai minimum de quatorze jours après la publication des résultats. »

« 2.1.2 Toute **absence à un examen** doit être justifiée auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique. Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant est déclaré défaillant. Il ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il a subi les épreuves. Le jury souverain appréciera toute situation particulière. »

« 2.1.3 L'étudiant non admis en session initiale bénéficie du **report automatique des notes obtenues dans les éléments constitutifs et UE validés lors de cette session.** Lors de la session de rattrapage, l'étudiant repasse pour chacune des UE non validées, les matières auxquelles il n'a pas obtenu la moyenne. Les notes des semestres ou UE validé(e)s en session initiale (notes supérieures ou égales à 10/20) sont reportées automatiquement et utilisées dans le calcul de la session de rattrapage. Les notes et résultats de la session de rattrapage annulent et remplacent ceux de la première session, sauf pour les notes de contrôle continu qui peuvent être conservées d'une session à l'autre. »

« 2.2.1 La **convocation aux épreuves** (écrites et orales) est opérée exclusivement par voie d'affichage officiel sous panneau (affichage « papier »), avec indication de la date, de l'heure et du lieu de l'examen. Elle peut le cas échéant faire l'objet d'une publication parallèle sur l'ENT. A titre dérogatoire, une convocation individuelle « papier » est envoyée aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial attesté par le service de scolarité. »

« 2.3.2. L'accès de **la salle d'examen** est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen.

EXCEPTION : Toutefois, le surveillant responsable de la salle pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser un étudiant à composer. Aucun temps supplémentaire ne sera donné à l'étudiant concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.

Les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant, qui leur restituera à leur retour. »

« 2.4.1 - il est strictement interdit de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve ;

- tout appareil électronique et/ou de communication à distance est interdit (aide-mémoire numérique, téléphone mobile, messagerie, agenda numérique, traducteur électronique etc...);

- toute fraude (ou tentative de fraude) commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, peut entraîner la nullité de l'épreuve correspondante ou peut entraîner la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours pour l'intéressé. Elle peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller de la nullité de l'épreuve à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur. »

LES DIFFERENTS TYPES D'EPREUVES

Le contrôle continu intégral

Cas de l'UE1 des trois années de Licence : Les UE évaluées en contrôle continu intégral feront l'objet chaque semestre **d'au minimum trois évaluations**. La moyenne des notes obtenues lors des différentes évaluations constituera la moyenne obtenue à l'UE. Un coefficient différent peut être affecté aux différentes matières composant l'UE **et** aux notes obtenues. Ces informations seront communiquées par l'équipe pédagogique en début de semestre. Un étudiant échouant à l'UE1 peut compenser sa moyenne avec une autre UE mais l'UE1 ne fait pas l'objet d'une seconde session.

Les étudiants inscrits tardivement devront participer aux contrôles continus qui restent entre leur date d'inscription et la fin du semestre. S'ils n'ont pas obtenu un minimum de deux notes, une épreuve de substitution leur sera proposée.

Les étudiants dispensés d'assiduité recevront une convocation pour les contrôles continus.

Le contrôle continu

Il comprend des épreuves passées en dehors de la période d'examen et l'évaluation, au cours du semestre, de travaux, écrits ou oraux prévus et éventuellement, de travaux écrits ou oraux supplémentaires laissés à la discrétion de l'enseignant.

Les copies ne sont pas anonymes et la durée de l'épreuve, le temps de préparation et le temps de passage pour un oral, doivent être consignés par l'enseignant en début de cours.

Un étudiant ayant une absence **injustifiée** au contrôle continu doit se présenter à la seconde session. En cas d'absence **justifiée**, l'évaluation sera neutralisée.

Un **étudiant dispensé d'assiduité** ne se présente qu'**au dernier contrôle continu** qui sert de contrôle terminal. La date lui sera communiquée au moins 15 jours avant l'évaluation.

Les contrôles terminaux

Ce sont les épreuves passées pendant la session d'examen. Les contrôles terminaux sont écrits ou oraux. La durée de l'épreuve à l'écrit (réalisée sur copie anonyme), le temps de préparation et de passage à l'oral sont précisés dans la fiche filière.

ABSENCES EN TD ET AUX EXAMENS

En cas d'absence, l'étudiant doit fournir, au secrétaire pédagogique et à l'enseignant concerné, un justificatif écrit, **le plus rapidement possible**.

Absence à un contrôle continu organisé au sein de l'UE1 :

Une absence injustifiée (« ABI ») à un contrôle continu (écrit ou oral) sera sanctionnée par la note de 0/20. Si l'absence est justifiée (« ABJ »), l'évaluation est neutralisée. **Une absence doit impérativement être justifiée dans les 15 jours**. Passé ce délai, tout justificatif sera refusé. Si un étudiant a plusieurs absences justifiées, l'équipe pédagogique décidera de la possibilité de proposer une épreuve de substitution qui pourra prendre une autre forme que l'évaluation initiale. L'absence injustifiée à l'épreuve de substitution se traduira par la note de 0/20.

Absence à un contrôle continu (hors CCI) : en cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant devra se présenter aux épreuves de la seconde session. Le calcul de la moyenne au niveau de l'UE du semestre et de l'année ne pourra s'effectuer en session 1. La mention DEF (« défaillant ») apparaîtra. **En cas d'absence justifiée**, l'évaluation sera neutralisée. **L'absence devra cependant impérativement être justifiée dans les 15 jours**. Passé ce délai, tout justificatif sera refusé et l'étudiant devra se présenter à la seconde session. Un étudiant qui aurait été **absent à tous les contrôles continus d'une matière** devra se présenter en **seconde session**.

L'**absence à une épreuve de contrôle terminal (examen écrit ou oral en session 1)** entraîne l'affichage de la mention « ABI » (absence injustifiée) ou « ABJ » (absence justifiée) à l'épreuve correspondante et une absence de calcul de la moyenne de l'UE, du semestre et de l'année. Dans les deux cas, l'étudiant sera noté « DEF » (défaillant) à l'UE et il ne pourra pas profiter de la compensation des notes puisqu'il lui manquera une note. Il sera alors obligé de se présenter au rattrapage pour toutes les matières et les UE non obtenues.

L'absence **pendant les épreuves de rattrapage** (ou seconde session) entraîne la mention « DEF ».

LES DISPENSES D'ASSIDUITE

L'assiduité est la règle.

Sous peine d'interdiction de se présenter aux examens, **l'assiduité aux cours est obligatoire**, sauf si une dispense a été demandée et accordée par le responsable de l'année de licence.

Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense d'assiduité**, sur présentation d'une pièce justificative au service de la scolarité, et sous certaines conditions liées au type de contrat et à la quotité de travail (voir tableau d'affichage).

La demande est à faire **le plus rapidement** avant chaque début de semestre à l'aide d'un imprimé disponible au service de scolarité.

NB : L'étudiant ne doit jamais se satisfaire d'une information orale, sujette à interprétation ; il doit veiller à se faire confirmer les informations par le service scolarité et ne jamais perdre le contact avec ses professeurs.

Lorsqu'une matière est évaluée par un contrôle continu (hors CCI), le dernier contrôle constitue l'unique évaluation.

LIRE SES RESULTATS

Un étudiant est **ADMIS** (AD) à une Unité d'Enseignement (UE), un semestre ou une année si sa moyenne est égale ou supérieure à 10, ou si le système de compensation lui permet d'obtenir la moyenne à l'UE, au semestre ou à l'année.

Un étudiant est **AJOURNE** (AJ) quand il n'a pas obtenu la moyenne à une UE. Il peut être ajourné au semestre si la compensation ne lui permet pas d'obtenir la moyenne au semestre.

Un étudiant est **DEFAILLANT** (DEF) quand il a été absent (justifié ou injustifié, ABJ ou ABI) lors d'un contrôle continu ou d'un examen terminal.

La compensation et progression dans le cursus

Toutes les matières au sein d'une même UE se compensent entre elles. On ne peut pas repasser des matières d'une UE obtenue en vue d'améliorer le résultat.

Toutes les UE d'un semestre se compensent entre elles.

ECTS : les crédits sont validés pour chaque UE ou chaque semestre obtenu.

Résultats de la session 1 (du premier et du second semestre de l'année universitaire) :

1 - Semestre :

Si vous obtenez une moyenne de 10 ou plus à un semestre, ce semestre est acquis et vous avez obtenu 30 ECTS. Vous n'aurez à passer au rattrapage aucune des matières de ce semestre **(que ce soit le 1er ou le 2ème semestre de l'année)**.

2 - Année :

À la fin de l'année, la moyenne est faite entre la note globale de chacun des 2 semestres. Si cette moyenne est égale à au moins 10, vous avez obtenu votre année (60 ECTS).

3 – Lire son relevé de notes

Si la moyenne au semestre ou à l'année est inférieure à 10, il faut repérer à l'intérieur d'un semestre que vous n'avez pas obtenu, les UE où vous n'avez pas eu la moyenne. Il faut ensuite repérer dans ces UE, les matières où vous n'avez pas eu la moyenne.

Ce sont ces matières **(et seulement celles-ci)** que vous devrez passer au rattrapage.

Votre responsable de scolarité est à votre service pour vous éclairer en cas de doute.

Résultats de la session de rattrapage organisée au cours du mois de juin

1 - « ADMIS » : Félicitations !

Moyenne de l'année égale ou supérieure à 10/20, vous pouvez vous inscrire dans l'année supérieure.

2 - « AJOURNE » ou « DEFAILLANT » ou « AJPA »

Vous n'avez pas validé votre année. Merci de vous reporter au Référentiel LMD.

LE PLAGIAT et LA FRAUDE AUX EXAMENS

Le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. Tout plagiat peut entraîner la note de zéro, et un dossier sera constitué avec la copie de l'étudiant et toutes les sources qui permettent de le démontrer. Cette contrefaçon est une infraction pénale prévue à l'article L. 335-2 CPI prévoyant des peines de 3 ans

d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende. En outre, dans le cadre universitaire, elle constitue aussi une fraude pouvant faire l'objet d'une procédure disciplinaire régie par le décret du 28 janvier 2015.

L'université est dotée d'un logiciel anti-plagiat, les enseignants peuvent désormais utiliser le logiciel d'aide à la détection de plagiat pour identifier les étudiants fraudeurs.

La fraude, consiste en tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Le plagiat et la fraude sont des fautes graves, qui peuvent justifier la saisie de la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente pour prononcer une sanction.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne de facto pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

Les sanctions disciplinaires sont:

- L'avertissement
- Le blâme
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans
- L'exclusion définitive de l'établissement
- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans
- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

PRÉSENTATION DU PARCOURS

La Licence LLCER vise à former des spécialistes de la langue et de la culture des pays étudiés, à leur donner progressivement, au long des trois années du cursus, de solides compétences dans les domaines linguistique, littéraire et historique propres aux aires géographiques étudiées. Dans une offre variée de parcours et sous-parcours sont articulés des savoirs disciplinaires, transversaux et pré-professionnels susceptibles de favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité et leur permettre par exemple, au terme de la Licence :

- de présenter avec succès les concours de recrutement de l'enseignement primaire et secondaire (Professorat des Ecoles, CAPES et Agrégation d'espagnol ou d'anglais) ou encore le concours d'accès aux fonctions de Conseiller Principal d'Education,
- de poursuivre des études en masters recherche ou professionnels afin de s'insérer efficacement dans des entreprises ou services publics travaillant en relation avec les pays hispanophones et/ou anglophones.

La licence LLCER espagnol permet l'acquisition

1) de connaissances et de compétences disciplinaires :

- connaissances approfondies en langue, littérature, culture et civilisation des pays hispanophones,
- initiation aux processus de production des connaissances et aux principaux enjeux de la recherche dans la discipline,

2) de compétences transversales :

- acquisition d'une culture générale garante de l'ouverture d'esprit, de l'autonomie et de l'esprit critique nécessaires à tout emploi dans des postes à responsabilités au sein des secteurs publics ou privés ; maîtrise de la langue française et compétences linguistiques dans une ou deux autres langues vivantes,
- capacité à analyser et synthétiser des informations, à communiquer et transmettre des contenus à des publics variés,
- maîtrise des outils informatiques et des techniques de la recherche documentaire.

Elle accompagne l'étudiant dans

3) l'élaboration de son projet personnel et professionnel en lui offrant ses premières expériences dans un domaine professionnel grâce à des stages (au moins un stage obligatoire, deux dans le cadre de l'option enseignement/recherche) et à l'initiation à la recherche (rédaction d'un mémoire de licence, participation à des manifestations scientifiques).

La Licence LLCER comporte six semestres, divisés chacun en cinq Unités d'Enseignement (UE). Les différents enseignements sont dispensés essentiellement sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) dans certaines matières. Chaque matière d'enseignement est évaluée en crédits européens (ECTS). Un semestre universitaire représente 30 crédits européens, l'ensemble de la formation 180 crédits.

Le **Parcours bidisciplinaire Espagnol-Anglais** permet d'étudier ces deux disciplines au même niveau. Chaque semestre est construit autour de **5 unités d'enseignement** correspondant à **5 grands blocs de compétences** :

BLOC 1 (UE1) : Langue - Espagnol.

BLOC 2 (UE2) : Arts, littérature et civilisation - Espagnol.

BLOC 3 (UE3) : Langue - Anglais.

BLOC 4 (UE4) : Arts, littérature et civilisation - Anglais.

BLOC 5 (UE5) : Compétences transversales et orientation professionnelle.

La formation conduit à une double diplomation, c'est-à-dire à l'obtention de la licence dans chaque discipline étudiée. Elle fait ainsi du diplômé de la Licence LLCER Espagnol de l'Université de Bourgogne un spécialiste tout particulièrement apprécié de la médiation interculturelle.

Dans le cadre de l'UE5, l'étudiant aura dès le 1^{er} semestre le choix entre plusieurs options :

- **L'Option (A) Enseignement/Recherche** vise à former le futur enseignant et/ou chercheur en lui offrant un module de préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation tout au long des deuxième et troisième années, assorti de deux stages d'observation en établissement scolaire.

- **L'Option (B) Compléments disciplinaires** propose pour chaque semestre un renforcement linguistique et/ou culturel dans les deux langues étudiées.

- **L'Option (C) Découverte d'une troisième langue** permet d'apprendre une troisième langue vivante en initiation (allemand, italien, portugais, russe ou tchèque), et de poursuivre cet apprentissage sur les trois années de la licence.

- **L'Option (D) Enseignement FLE (« Français Langue Étrangère »)**, ouverte uniquement en 3^{ème} année, permet de découvrir l'enseignement de la langue française comme langue étrangère, dans la perspective de devenir assistant ou enseignant de français à l'étranger, et notamment en pays hispanophones.

La formation conduit à une double diplomation, c'est-à-dire à l'obtention de la licence dans chaque discipline étudiée, soit Licence LLCER espagnol et Licence LLCER anglais. Elle fait ainsi du diplômé de la Licence LLCER Espagnol de l'Université de Bourgogne un spécialiste tout particulièrement apprécié de la médiation interculturelle.

Enseignante responsable du Parcours L1-L2-L3 : Mme C. Guéron, claire.gueron@u-bourgogne.fr

Enseignante responsable pour l'espagnol L1 : Mme H. Fretel, helene.fretel@u-bourgogne.fr

Enseignante responsable pour l'anglais L1 : Mme M. Paquereau, marine.paquereau@u-bourgogne.fr

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE PREMIÈRE ANNÉE - SEMESTRE 1

UE LANGUE - ESPAGNOL

6 ECTS

SI UE1 : COEFFICIENT 3

SI UE3 : COEFFICIENT 2

• GRAMMAIRE ESPAGNOLE

Volume horaire : 12hTD (coeff. 1)

Enseignante responsable : Hélène FRETTEL

Descriptif du cours : Ce cours d'1h hebdomadaire propose de voir ou revoir les points fondamentaux de la grammaire espagnole à partir d'exercices spécifiques. Les points abordés seront notamment l'accentuation, la morphologie verbale (indicatif et subjonctif), l'emploi des temps, les pronoms personnels sujets et compléments, le traitement de l'allocutaire, la phrase négative, l'emphase. Chaque cours commencera par un rappel du point étudié.

Objectifs :

- fournir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale de la phrase espagnole
- contrôler ses connaissances pour déceler ses lacunes dans le but de les combler
- améliorer son expression grâce à une révision systématique des questions grammaticales essentielles

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semester et un devoir écrit en dernière heure de cours. Exercices pratiques du type de ceux réalisés en cours.

Bibliographie succincte :

- Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009. (à l'exception du chapitre sur l'accentuation)
Les verbes espagnols, Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

• THÈME GRAMMATICAL

Volume horaire : 18hTD (coeff. 1)

Enseignante responsable : Hélène FRETTEL

Descriptif du cours : Cours d'1h30 hebdomadaire de traduction en espagnol de phrases françaises choisies en fonction des problèmes de traduction qu'elles présentent dans le but d'appliquer les règles grammaticales vues ou revues dans le TD de Grammaire espagnole. Ce cours abordera les phénomènes récurrents de la langue : la numération, l'apocope, les possessifs et les démonstratifs, les degrés de l'adjectif, l'expression de l'ordre, de l'obligation, de la condition, de la concession...

Objectifs :

- approfondir ses compétences linguistiques (lexique, morphologie, syntaxe)
- apprendre à analyser des problèmes de traduction à partir de phrases simples pour arriver progressivement à la traduction de textes entiers (au S2)
- engager une réflexion sur la langue cible (en partant de la langue source)

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semester et un devoir écrit en dernière heure de cours. Traduction de phrases françaises en espagnol.

Bibliographie succincte : Mêmes références que pour le TD de Grammaire Espagnole +

- DORANGE, M., *Précis de grammaire espagnole avec exercices et thèmes grammaticaux*, Paris, Ellipses, 2010.
POUTET, Pascal, *Le thème lexico-grammatical espagnol en fiches*, Paris, Ellipses, 2007.

• VERSION

Volume horaire : 12hTD (coeff. 1)

Enseignante responsable : Cécile IGLESIAS

Descriptif du cours : Ce cours permet d'acquérir la méthodologie de la traduction à partir de courts textes espagnols littéraires contemporains (XXe-XXIe s.) à transposer en français. Outre le renforcement de la connaissance du lexique courant et de la syntaxe espagnole, cet enseignement vise à consolider la maîtrise du français écrit (orthographe, syntaxe, ponctuation, registres de langue adaptés).

Objectifs :

- Traduire le passage donné dans le plus grand respect du texte.

- Maîtriser la langue française : le vocabulaire, la grammaire, la syntaxe...

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semester et un devoir écrit en dernière heure de cours.

Ouvrage obligatoire à se procurer pour la rentrée :

Eric Freysselinard, *Le Mot et l'idée 2. Vocabulaire thématique*, Gap, Ophrys, 2017.

Bibliographie succincte :

Bescherelle, *La conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.

Maurice Grevisse, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 2011.

• EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Volume horaire : 11hTD (coeff. 1)

Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Cours d'une heure pendant lequel les étudiants s'expriment à l'oral sur des sujets actuels en lien avec l'Espagne ou l'Amérique Latine. Différents sujets d'écriture sont proposés en lien avec ces thématiques. Ce cours vise à travailler l'expression écrite et orale dans diverses situations de communication sur des sujets d'actualité et du quotidien. Travaux individuels ou collectifs.

Objectifs :

- S'exprimer à l'oral avec aisance.

- Écrire sur des sujets sociétaux et défendre un point de vue avec des arguments.

Contrôle des connaissances : au minimum deux évaluations, une à l'écrit à mi-semester et une autre à l'oral en fin de semestre

Bibliographie succincte :

Blandine Chignac, *Espagnol : expression écrite*, Paris, Bordas, 2005.

Joseph Sandalinas, *Espagnol pour tout dire : lexique d'expressions espagnoles*, Paris, Ellipse, 2004.

Eric Freysselinard, *Le Mot et l'idée 2. Vocabulaire thématique*, Gap, Ophrys, 2017.

Il est conseillé pour ce cours de lire la presse espagnole et latino-américaine : *El País*, *La Vanguardia*, *Clarín*... Mais aussi de consulter le magazine *Vocabale* disponible à la médiathèque.

UE ARTS, LITTÉRATURE, CIVILISATION - ESPAGNOL
--

6

SI UE2 : COEFFICIENT 3

SI UE4 : COEFFICIENT 2

Volume horaire : 12hCM

Enseignant responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : ce cours d'1h hebdomadaire propose un panorama de la littérature espagnole du XIXe siècle. Les principaux courants de cette période seront abordés : *costumbrismo*, romantisme, réalisme, naturalisme et *noventayochismo*. Une anthologie constituée de textes représentatifs de chacun des mouvements et des principaux auteurs servira de support au cours.

Objectifs :

- Connaître les grands courants littéraires qui ont marqué le XIX^{ème} siècle espagnol et les grands auteurs qui y sont associés
- Comprendre les enjeux littéraires d'une époque
- Maîtriser la lecture des grands auteurs et la compréhension des textes littéraires

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole).

Bibliographie succincte :

Canavaggio, Jean, *Historia de la literatura española*, Tomo V, El Siglo XIX, Barcelona, Ariel, 1995.

Dorange, Mónica, *Manuel de littérature espagnole*, Paris, Hachette supérieur, 2009.

Platas Tasende, Ana María, *Diccionario de términos literarios*, Madrid, Espasa Calpe, 2000.

• LITTÉRATURE HISPANO-AMÉRICAIN

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Sophie MARTY

Descriptif du cours : Ce cours d'1h hebdomadaire se propose d'offrir aux étudiants un panorama des courants littéraires à partir d'une sélection de textes de poésie, de prose ou de théâtre du tournant de la Modernité et du Modernisme à nos jours (étude des textes les plus significatifs, caractéristiques des principaux courants et auteurs majeurs).

Objectifs :

- Comprendre les grands courants et enjeux littéraires d'une époque spécifique
- Maîtriser la lecture des grands auteurs et la compréhension des textes littéraires

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature Hispano-américaine est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole).

Une bibliographie succincte :

CYMERMAN Claude et Claude FELL (ed), *Histoire de la littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan, 2001.

• CIVILISATION ESPAGNOLE

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Alexandra PALAU

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire a pour ambition de présenter un panorama de l'Espagne contemporaine. Il s'agit de proposer une réflexion à la fois sur les principaux bouleversements politiques, les transformations économiques et sociales et les grands courants culturels qui caractérisent l'Espagne du XX^e siècle.

Objectifs :

- Définir et maîtriser les concepts fondamentaux nécessaires à l'étude des processus historiques analysés.
- Sélectionner et interpréter des sources d'information sur la civilisation contemporaine.
- Développer une approche critique sur les processus historiques étudiés.

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole). L'examen de ce CM se compose d'une question de cours.

Bibliographie succincte :

Casanova Julián, Gil Andrés Carlos, *Historia de España en el siglo XX*, Barcelona, Ariel, 2010.

Pérez Ledesma Manuel, *Del franquismo a la democracia, 1936-2013*, Madrid, Marcial Pons, 2015.

• CIVILISATION HISPANO-AMÉRICAIN

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Sophie MARTY

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire s'inscrit dans une perspective chronologique consacrée à l'histoire des Amériques hispaniques qui se déploie sur les trois années de Licence. Il s'agit donc, au S1, du tout premier volet du cours, essentiellement dédié aux mondes amérindiens (cartographie ethno-culturelle du continent, « grandes civilisations », leurs articulations au territoire, leurs productions symboliques, leurs systèmes politiques et mythico-religieux), et à l'Europe de la Découverte (contexte politique, voyages d'explorations, enjeux de la « Découverte », pouvoir et représentations de l'altérité...).

Objectifs :

-Saisir l'ampleur et la diversité du monde hispano-américain à son « origine » et les enjeux historiques du « dialogue » Amérique/Europe aux XV et XVI siècles

-Dominer la terminologie propre à l'américanisme

-Construire les premières perspectives critiques sur l'histoire hispano-américaine

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation Hispano-américaine est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole). L'examen de ce CM se compose d'une question de cours.

Bibliographie succincte :

ALCINA FRANCH, José, *Mitos y literatura maya*, Madrid, Alianza Editorial, 1996.

BETANZOS (de), Juan, *Suma y narración de los incas*, Madrid, Ediciones Polifemo, 2004.

LEÓN PORTILLA, Miguel, *La Pensée aztèque*, Paris, Rech. anthropologiques/Seuil, 1985.

UE LANGUE – ANGLAIS	6 ECTS	SI UE3 : COEFFICIENT 2 SI UE1 : COEFFICIENT 3
----------------------------	---------------	--

• EXPRESSION ORALE

Volume horaire : 12hTP

Enseignants responsables : Mary Bouley
/ Lecteur

Descriptif du cours : voir brochure distribuée en début de cours.

Évaluation : contrôle continu. Étant donné la nature du cours et de l'évaluation, l'assiduité et la participation active en cours sont de la plus haute importance.

• GRAMMAIRE

Volume horaire : 6HCM/12hTD

Enseignante responsable : Mme Schneebeli

Intitulé du cours : Le groupe verbal (C. Schneebeli)

Descriptif du cours : Ce cours de grammaire se divise en 6h de cours magistral et 12h de travaux dirigés. Il propose, avec le cours du S2, de mettre en place les bases de l'analyse grammaticale qui seront utiles à l'étudiant pour le reste de son cursus d'angliciste, ainsi que réviser les bases de la grammaire anglaise. Pour cela il propose à l'étudiant, sur toute l'année de L1, un parcours des deux domaines fondamentaux que sont le domaine verbal (S1) et le domaine nominal (S2). Au premier semestre, le cours porte plus spécifiquement sur le domaine verbal, c'est à dire sur les types de verbes, sur le repérage temporel et aspectuel (le renvoi à l'actuel, l'expression de l'avenir et du passé), ainsi que sur la voix (le passif). Il intègre de nombreux points de comparaison avec le français. Le cours magistral propose une présentation théorique de ces points, que les travaux dirigés permettent de mettre en pratique dans des exercices d'application.

Bibliographie :

Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'Anglais*, 4e édition, Longman France, 2010 ou 2014.

Michèle Malavieille et Wilfrid Rotgé, *La grammaire anglaise*, Hatier, collection Bescherelle, 2008.

Claude Rivière, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004.

Evaluation : contrôle continu écrit

• **VERSION**

Volume horaire : 12hTD

Enseignant responsable : Mme Dufour

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction de l'anglais au français à travers la traduction en français de textes de littérature anglophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Bernas-Martel, Claire. *100% Version anglais*. Ellipses, 2014.

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.

Grellet, Françoise. *Initiation à la version anglaise (4ème version revue et augmentée)*. Paris : Hachette Supérieur, 2014.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices*. Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique*. Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais*. Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature anglophone.

• **THÈME**

Volume horaire : 12hTD

Enseignante responsable : Mme Dufour

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction du français à l'anglais à travers la traduction en anglais de textes de littérature francophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices*. Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique*. Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais*. Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature francophone.

• INTRODUCTION À LA LITTÉRATURE ANGLOPHONE

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Mme Paquereau

Descriptif du cours : il s'agit d'initier les étudiants aux principaux concepts de l'analyse littéraire afin qu'ils acquièrent le lexique et les outils nécessaires à l'étude de textes littéraires. Le cours s'appuie sur des exemples précis empruntés aux littératures anglophones du XVIe au XXIe siècle. Un certain nombre de ces exemples sont tirés des deux ouvrages de F. Grellet cités en bibliographie.

Le CM est complété par des TD de Méthodologie de la littérature, au S1 et au S2, qui visent à permettre aux étudiants d'acquérir la méthodologie de l'explication de texte littéraire à partir de l'étude d'exemples variés et de mobiliser en contexte les notions acquises en CM.

Bibliographie :

F. GRELLET, *Literature in English. Anthologie des littératures du monde anglophone*, Hachette Supérieur, 2008.

F. GRELLET, *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*, Hachette Supérieur, 2007.

D. LODGE, *The Art of Fiction*, Penguin, 1992.

Evaluation : Session 1 : CT écrit de 2h (questions de cours) / Session 2 : CT écrit de 3h (commentaire/dissertation)

• MÉTHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE

Volume horaire : 12hTD

Enseignante responsable : Mme Paquereau

Descriptif du cours : Ce cours est une initiation à l'analyse de textes littéraires en langue anglaise. Il a pour but de permettre aux étudiants de manipuler et s'approprier le vocabulaire et les concepts de l'analyse littéraire présentés dans le CM « Introduction à la littérature anglophone ». Ce TD sert également d'introduction au TD du second semestre « Méthodologie de l'analyse littéraire », qui aborde la méthodologie du commentaire de texte et de la dissertation.

Bibliographie :

Abrams, M.H. *A Glossary of Literary Terms*. Florida: Harcourt Brace & Company, 1993.

Boland, Eavan & Mark Strand (eds). *The Making of a Poem: A Norton Anthology of Poetic Forms*. N.Y. and London: W.W. Norton & Company, 2000.

Castex, Peggy & Alain Jumeau. *Les Grands Classiques de la littérature anglaise et américaine*. Paris : Hachette Supérieur, 2006.

Cuddon, J.A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. London: Penguin Books, 1999.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette Supérieur, 2007.

Grellet, Françoise. *Literature in English: anthologie des littératures du monde anglophone*. Paris : Hachette Supérieur, 2008.

Lennard, John. *The Poetry Handbook*. Oxford: Oxford University Press, 2005.

Evaluation : CT en commun avec le CM « Introduction à la littérature anglophone ».

• INITIATION À LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

Volume horaire : 11HCM/11hTD

Enseignants responsables : M. Hatapçi

Descriptif du cours : Le cours comprend 11hCM et 11hTD au semestre 1. Il consiste en une approche de la culture britannique, et la compréhension du fonctionnement des institutions du Royaume-Uni (géographie, économie, santé, éducation, médias, police et justice, gouvernement).

TD : « Initiation à la civilisation britannique contemporaine »

Descriptif du cours : Ce cours s'appuie sur les thématiques abordées dans le CM correspondant, toutes en lien avec la société britannique (géographie, politique, économie, santé, éducation...). Puisqu'il constitue une initiation aux méthodes d'analyse pour rédiger un commentaire composé de civilisation, il est fondé principalement sur l'analyse d'articles journalistiques (à travers des questions). Ces textes peuvent être accompagnés de documents audiovisuels et iconographiques.

Bibliographie : Pas d'éléments bibliographiques imposés.

Evaluation : Contrôle terminal (2h) conjointement avec le CM. Questions de cours et questions sur un texte journalistique.

• INTRODUCTION À LA CULTURE DE L'IMAGE FIXE

Volume horaire : 8HCM

Enseignante responsable : Mme Wells-Lassagne

Descriptif du cours : se reporter au livret du Parcours « Métiers des langues » - Anglais.

Bibliographie : se reporter au livret du Parcours « Métiers des langues » - Anglais.

Évaluation : Contrôle terminal écrit.

UE5 COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

6 ECTS

COEFFICIENT 1

BLOC 1 : OUTILS

• MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE / RECHERCHE DOCUMENTAIRE - ANGLAIS

Volume horaire : 12hTD

Enseignante responsable : en attente

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de fournir des outils de réflexion et des méthodes de travail pour étudier à l'université et suivre le cursus LLCE anglais. Il inclut des modules sur l'organisation du travail personnel, la recherche documentaire, le plagiat, la question de l'IA et l'expression orale.

Bibliographie :

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Édition révisée, Mise à jour et élargie., Paris, La Découverte, 2005.

BONNICHON, Gilles et MARTINA, Daniel, *Tutorat : méthodologie du travail universitaire*, Paris, Vuibert, 1997.

BOULOGNE, Arlette, *Comment rédiger une bibliographie*, Paris, A. Colin ADBS, 2005.

CISLARU, Georgeta, CLAUDEL, Chantal et VLAD, Monica, *L'écrit universitaire en pratique : applications et exercices autocorrectifs, rédaction d'un mémoire, présentation PowerPoint*, 3e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2017.

DARROBERS, Martine et LE POTTIER, Nicole, *La recherche documentaire*, [Nouvelle édition], Paris, Nathan, 2010.

DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, *J'entre en fac: méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013.

MARINIER, Nathalie, *Commentaire composé et explication de texte*, Paris, Seuil, 1996.

MERLIN, Hélène), *La dissertation littéraire*, Édition revue et augmentée, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009.

MINQUILAN, Dominique, NACHER, Claire et BRU, Gaëla, *Méthodologie de la recherche documentaire en bibliothèque*, Paris, Université de Paris III, 2002.

PIOLAT, Annie, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, Marseille, Solal, 2002.

POCHET, Bernard, *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*, Gembloux Belgique, Les presses agronomiques de Gembloux, 2015.

Evaluation : contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre).

• TERMINOLOGIE GRAMMATICALE

Volume horaire : 10TD (coeff. 1) Enseignant responsable : Jean-Baptiste GOUSSARD

Descriptif du cours : Ce cours propose de consolider les connaissances grammaticales des étudiants en revenant sur les notions fondamentales de la grammaire nécessaires à l'analyse et à la compréhension du fonctionnement de la langue : nature et fonction, classes grammaticales, verbe, groupe sujet, compléments du verbe et de la phrase, fonctions liées au nom et à l'adjectif, phrases simples et complexes, propositions.

Objectifs : enrichir ses connaissances grammaticales pour analyser les mécanismes linguistiques d'un texte et s'assurer une meilleure compréhension de son sens.

Contrôle des connaissances : contrôle continu

Bibliographie succincte :

GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.

RIEGEL, M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1981 (plusieurs rééditions).

• MÉTHODOLOGIE ET OUTILS NUMÉRIQUES

Volume horaire : 2hTD

Enseignante responsable : Hélène FRETTEL

Descriptif du cours : Ce cours propose une initiation aux méthodes de travail adaptées à la filière LLCER Espagnol et une présentation des outils nécessaires pour aborder les travaux universitaires (prendre des notes en espagnol, comment traduire, présentation des outils numériques (plateforme Plubel/Teams)).

Objectifs :

- fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale
- fournir les outils pour aborder les travaux universitaires de la filière LLCER Espagnol

Contrôle des connaissances : La présence au cours est obligatoire.

Bibliographie : Une bibliographie sera distribuée au premier cours par l'enseignante.

BLOC 2 : Projet personnel et/ou professionnel (UNE OPTION AU CHOIX : entre (A), (B) ou (C))

• **OPTION (A) ENSEIGNEMENT / RECHERCHE** : choix à faire parmi les UE optionnelles proposées par les UFR Lettres et Sciences Humaines

• **OPTION (B) COMPLÉMENTS DISCIPLINAIRES :**

➤ **EXPRESSION ÉCRITE (ANGLAIS)**

Volume horaire : 10HTD

Enseignante responsable : Mme Ayed

Descriptif du cours : Ce cours vise à développer les compétences rédactionnelles des étudiants en les faisant travailler sur différents types de textes (informatif, fictionnel, poétique, injonctif, persuasif) en français et en anglais.

Évaluation : contrôle continu écrit

➤ HISTOIRE DE L'ART (ESPAGNOL)

Volume horaire : 20hCM

Enseignante responsable : Cécile IGLESIAS

Descriptif du cours : L'enseignement d'histoire de l'art propose un panorama qui suit une approche chronologique. Il se compose de deux parties de 10h. L'une sur l'histoire de l'art espagnol et européen du Moyen-Âge à nos jours ; l'autre sur l'histoire de l'art hispano-américain (les civilisations précolombiennes, l'Amérique imaginaire entre mythes et réalité, les productions de la société coloniale, la peinture et les gravures au XIXème siècle, le muralisme, le surréalisme américain, et un dernier point thématique sur les violences de la modernité depuis les années 50). Ce panorama chronologique sera complété par des notions théoriques de base en Histoire de l'art et en Études culturelles ainsi que par des points spécifiques sur des monuments incontournables et des artistes majeurs des différents courants artistiques étudiés, des origines de l'art hispanique jusqu'à nos jours.

Objectifs :

-offrir une introduction à l'histoire de l'art hispanique dans toute sa complexité et sa diversité à travers les siècles et les aires culturelles,

-acquérir les principaux repères culturels et artistiques des aires concernées pour les périodes préhistorique, antique, médiévale, moderne, coloniale et contemporaine,

-maîtriser la biographie et la trajectoire artistique de figures majeures de l'histoire de l'art hispanique (El Greco, Velázquez, Goya, Gaudí, Dalí, Picasso, Rivera, Kahlo, entre autres)

-se familiariser avec les outils de l'analyse artistique (architecture, sculpture en particulier) et surtout iconographique,

-être en mesure de combiner les lectures graphique, thématique et historique pour une interprétation des œuvres.

Contrôle des connaissances : Le cours d'« Histoire de l'art » est évalué lors de l'examen « Études visuelles et culturelles ». Cet examen terminal écrit d'1h comportera une partie « Histoire de l'art » et une question sur l'enseignement « Images d'actualité ».

Bibliographie succincte :

BERTHIER, N. (coord.), *Lexique bilingue des arts visuels*, Paris, Ophrys, 2011 (ou réédition plus récente).

BESSIERE B., BESSIERE C., MEGEVAND S., *La peinture hispano-américaine*, Éditions du temps, Nantes, 2008 (ou réédition plus récente).

BESSIERE B., *La peinture espagnole*, Éditions du temps, Nantes, 2000 (ou réédition plus récente).

TERRASSA J., *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris, Nathan, 1999 (ou réédition plus récente).

TORRES GUARDIOLA, P., *La peinture en Espagne du XVe au XXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France (Coll. "Que sais-je?"), 1999 (ou réédition plus récente).

• OPTION (C) DÉCOUVERTE D'UNE TROISIÈME LANGUE – Niveau 1 :

Choix possible entre 5 langues : allemand, Italie, portugais, russe et tchèque.

Deux cours : Expression écrite (12hTD) / expression orale (12hTD).

Évaluation : Contrôle continu.

LICENCE PREMIÈRE ANNÉE - SEMESTRE 2

UE LANGUE - ESPAGNOL

6 ECTS

SI UE1 : COEFFICIENT 3

SI UE3 : COEFFICIENT 2

• GRAMMAIRE ESPAGNOLE

Volume horaire : 12hCM/12 TD

Enseignante responsable : Hélène FRETTEL

Descriptif du cours : Ce cours vise à consolider les compétences pratiques des étudiants et à élargir leurs connaissances théoriques. Il aborde la norme actuelle de l'espagnol dans ses composants structuraux (morphologie et syntaxe).

Objectifs :

-fournir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale de la phrase espagnole, qu'elle soit simple ou complexe.

Contrôle des connaissances : contrôle continu : question(s) de cours et analyses de cas. Deux évaluations écrites : une à mi-semester et une en fin de semester.

Bibliographie succincte :

Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.

Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009. (à l'exception du chapitre sur l'accentuation)

RAE, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.

• PRATIQUE DU THÈME

Volume horaire : 12hTD

Enseignant responsable : Maxime BREYSSE

Descriptif du cours : Ce cours vise à se familiariser à la méthodologie de la traduction de textes littéraires du français vers l'espagnol. Les textes à traduire seront tirés de la littérature française contemporaine.

Objectifs : acquérir la méthodologie du thème littéraire et vérifier la maîtrise de la grammaire espagnole. Le cours est aussi l'occasion d'approfondir et de diversifier le lexique.

Contrôle des connaissances : au minimum un devoir écrit à mi-semester et un devoir écrit en fin de semester.

Bibliographie succincte :

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de la lengua española* (2 tomes), Madrid : Orphys, Coll. « Diccionarios Espasa », 2001. Disponible gratuitement en ligne : www.rae.es.

FREYSSSELINARD, Eric, *Le mot et l'idée (Espagnol 2)*, Paris : Orphys, 2000.

BEDEL, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris : PUF, Coll. « Major », 1997.

GERBOIN, Pierre, LEROY, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette Supérieur, 1991.

• PRATIQUE DE LA VERSION

Volume horaire : 18hTD

Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Travaux dirigés, dispensés à raison d'01h30 par semaine. Dans la continuité du cours de « Version » du premier semestre, ce cours vise à pratiquer la traduction de textes littéraires espagnols et hispano-américains contemporains (de difficulté croissante) vers le français, à partir d'une sélection de textes donnée en début de semester.

Objectifs :

-Améliorer la compréhension de l'espagnol contemporain écrit.

-Approfondir la connaissance et la maîtrise de la langue française.

-Comprendre les exigences de la traduction universitaire ; les intégrer par un entraînement

régulier.

Contrôle des connaissances : contrôle continu : un devoir écrit au milieu du semestre et un devoir écrit lors de la dernière heure de cours.

Bibliographie succincte : Mêmes références qu'au S1.

BERTAUD DU HAZAUD, H., *Dictionnaire des synonymes*, Les usuels du Robert, Paris, 1989.

DRILLON, Jacques, *Traité de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 1991.

Diccionario de la lengua española, Real Academia Española de la Lengua (2 vol.), 1992. Vous pouvez consulter le dictionnaire en ligne : <http://www.rae.es>. Sur ce site, vous trouverez également une banque de données basée sur un corpus classique et contemporain.

FREYSSSELINARD, Eric, *Le Mot et l'idée 2. Vocabulaire thématique*, Gap, Ophrys, 2017.

UE ARTS, LITTÉRATURE, CIVILISATION - ESPAGNOL
--

6

SI UE2 : COEFFICIENT 3

SI UE4 : COEFFICIENT 2

• LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : ce cours d'1h hebdomadaire propose un panorama de la littérature espagnole XXe et du début du XXIe siècle. Les principaux courants de la période seront abordés : *las vanguardias, la generación del 27, la generación del 36, el realismo social* (poesía, teatro, novela), *la novela de la memoria*. La lecture de deux œuvres complètes sera obligatoire. Une anthologie constituée de textes représentatifs de chacun des mouvements et des principaux auteurs servira de support au cours.

Objectifs :

-Connaître les grands courants littéraires qui ont marqué le XXème siècle espagnol et les grands auteurs qui y sont associés.

-Comprendre les enjeux littéraires de l'époque la plus contemporaine.

-Maîtriser la lecture des grands auteurs et la compréhension des textes littéraires.

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole).

Bibliographie succincte :

Canavaggio, Jean, *Historia de la literatura española*, Tomo VI, El Siglo XX, Barcelona, Ariel, 1995.

Merlo-Morat, Philippe, *Littérature espagnole contemporaine*, Paris, PUF, 2009.

Lectures obligatoires :

García Lorca, Federico, *La casa de Bernarda Alba*, Ed. Cátedra.

Méndez, Alberto, *Los girasoles ciegos*, Anagrama.

• LITTÉRATURE HISPANO-AMÉRICAINNE

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Nathalie GALLAND

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire entend prolonger la découverte, au S1, de la littérature hispano-américaine contemporaine à partir d'une perspective panoramique. Par-delà les grands traits caractéristiques de la production littéraire du continent rappelés en introduction aux côtés de quelques éléments fondamentaux de poétique, on portera un regard critique sur les figures continentales majeures de la poésie, des Avant-gardes du début du XXème siècle à nos jours (Surréalisme, Poésie pure / Poésie existentielle, Poésie conversationnelle, Extériorisme, Antipoésie...). Les textes supports seront réunis sous forme d'anthologie dans un livret distribué à l'étudiant.

Objectifs :

- Dominer l'histoire littéraire contemporaine du continent hispano-américain au travers de ses grandes figures et leurs mouvements artistiques
- S'approprier les textes exemplaires et approfondir la connaissance des œuvres
- Engager l'acquisition des outils propres à la poésie

Contrôle des connaissances : Le CM de Littérature Hispano-américaine est évalué lors de l'examen terminal de Littérature. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Littérature Hispano-américaine + 1h Littérature espagnole, questions de cours).

Bibliographie succincte :

CYMERMAN Claude et Claude FELL (ed), *Histoire de la littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan, 2001.

YURKIEVICH Saúl, *Littérature latino-américaine : traces et trajets*, Paris, Éditions Gallimard, 1988 et *Del arte verbal*, Barcelona, Galaxia Gutenberg/Círculo de lectores, 2002.

• CIVILISATION ESPAGNOLE

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Alexandra PALAU

Descriptif du cours : Ce cours magistral d'1h hebdomadaire propose une réflexion sur l'Espagne du XIXe et du XXe siècle. L'accent est mis sur une analyse des structures politiques et idéologiques afin de comprendre les changements vécus par la société espagnole au cours de ces processus historiques. Cette approche vise, par ailleurs, à mettre en évidence les ruptures et les continuités de l'histoire politique espagnole.

Objectifs :

- Définir et maîtriser les concepts fondamentaux nécessaires à l'étude des processus historiques analysés.
- Sélectionner et interpréter des sources d'information sur la civilisation contemporaine.
- Développer une approche critique sur les processus historiques étudiés

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation espagnole est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole, questions de cours).

Bibliographie succincte :

Témime Émile, Broder Albert, Chastagnaret Gérard, *Historia de la España contemporánea. Desde 1808 hasta nuestros días*, Barcelona, Ariel, 2009.

Villares Ramón, Bahamonde Ángel, *El mundo contemporáneo : siglos XIX y XX*, Madrid, Taurus, 2001.

• CIVILISATION HISPANO-AMÉRICAIN

Volume horaire : 12hCM

Enseignante responsable : Inès GARCÍA

Descriptif du cours : Dans la continuité du S1, ce cours magistral d'1h hebdomadaire met en perspective critique le processus de Conquête, des Caraïbes au continent américain (guerres et caractéristiques de la Conquête, chute des grands empires autochtones, résistance indienne, doctrine de la guerre juste) ainsi que les prémices de l'implantation coloniale et ses conflits de pouvoir (territorialisation des Indes occidentales, institutions coloniales...).

Objectifs :

- Comprendre le processus de domination et de tentatives de reproduction des modèles européens (féodalisme, catholicisme) mis en jeu par la Conquête
- Comprendre la formation de l'Amérique hispanique à partir de ses structures coloniales
- Dominer le lexique spécifique à l'époque et engager des perspectives critiques sur cette période clé de l'histoire mondiale

Contrôle des connaissances : Le CM de Civilisation Hispano-américaine est évalué lors de l'examen terminal de Civilisation. Celui-ci consiste en un examen final écrit de 2h (1h Civilisation Hispano-américaine + 1h Civilisation espagnole, questions de cours).

Bibliographie succincte :

LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar*, Belin Sup, 2004.

LEÓN PORTILLA Miguel, *Visión de los vencidos. Relaciones indígenas de la conquista*, México, UNAM, 2009 (29 ed.).

MAZÍN, Oscar, *L'Amérique espagnole : XVIe-XVIIIe siècles*, Les Belles lettres, 2005.

MOLINIÉ-BERTRAND, Annie, *Vocabulaire de l'Amérique espagnole*, Paris, Nathan Université, 1996.

UE LANGUE – ANGLAIS	6 ECTS	SI UE3 : COEFFICIENT 2 SI UE1 : COEFFICIENT 3
----------------------------	---------------	--

• **VERSION**

Volume horaire : 12hTD

Enseignant responsable : en attente.

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction de l'anglais au français à travers la traduction en français de textes de littérature anglophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Bernas-Martel, Claire. *100% Version anglais*. Ellipses, 2014.

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys, 2002.

Grellet, Françoise. *Initiation à la version anglaise (4ème version revue et augmentée)*. Paris : Hachette Supérieur, 2014.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices*. Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique*. Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais*. Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature anglophone.

• **THÈME**

Volume horaire : 12hTD

Enseignant responsable : en attente

Descriptif du cours : ce cours a pour objectif de s'initier à la traduction du français à l'anglais à travers la traduction en anglais de textes de littérature francophone, l'acquisition de vocabulaire et de techniques de traduction.

Bibliographie :

. Ouvrages de théorie et de pratique de la traduction :

Chartier, Delphine et Marie-Claude Lauga-Hamid. *Introduction à la traduction*. PUM, 1995.

Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée de l'anglais et du français*. Ophrys, 2000.

. Manuels de vocabulaire :

Bouchard, Bernard. *Le Mot et l'idée 2 : Exercices*. Ophrys, 2015.

Gosset, Claude. *Le Mot et l'idée 1 : Vocabulaire thématique*. Ophrys, 2014.

Rafroidi, Plaisant. *Le Nouveau manuel de l'angliciste*. Ophrys, 2002.

Sussel, Annie et Agathe Majou. *Le Vocabulaire de l'anglais*. Hachette Sup, 2016.

Evaluation : évaluation en contrôle continu (2 devoirs sur table au cours du semestre) sous la forme d'une traduction d'un passage de roman de littérature francophone.

• **GRAMMAIRE**

Volume horaire : 6HCM/12hTD

Enseignante responsable : Célia Schneebeli.

Descriptif du cours : « Le groupe nominal »

Ce cours de grammaire se divise en 6h de cours magistral et 12h de travaux dirigés. Il propose, avec le cours du S1, de mettre en place les bases de l'analyse grammaticale qui seront utiles à l'étudiant pour le reste de son cursus d'angliciste, ainsi que réviser les bases de la grammaire anglaise. Au second semestre, le cours porte plus spécifiquement sur le domaine nominal, c'est à dire sur ce qu'est un nom, les types de noms et leur fonctionnement grammatical, ainsi que la détermination du nom (articles, démonstratifs, quantifieurs). Il intègre de nombreux points de comparaison avec le français. Le cours magistral propose une présentation théorique de ces points, que les travaux dirigés permettent de mettre en pratique dans des exercices d'application.

Bibliographie :

Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'Anglais*, 4e édition, Longman France, 2010 ou 2014.

Michèle Malavieille et Wilfrid Rotgé, *La grammaire anglaise*, Hatier, collection Bescherelle, 2008.

Claude Rivière, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004.

Evaluation : contrôle continu écrit

• **PHONÉTIQUE**

Volume horaire : 8hCM

Enseignante responsable : Mme Ayed

Descriptif du cours : Ce CM de 8h permettra d'aborder les notions de bases de la phonétique anglaise : les phonèmes des variétés standard d'anglais britannique (Received Pronunciation) et américain (General American) et l'accent de mot.

Bibliographie :

Dictionnaires de prononciation :

JONES, Daniel. *Cambridge English Pronouncing Dictionary*, 18th edition, ed. P. Roach, J. Setter et J. Hartman, Cambridge University Press, 2011.

WELLS, J.C. *Longman Pronunciation Dictionary*, 3rd edition, Longman, 2008.

Manuels de phonétique et de phonologie:

GIMSON, Alfred Charles & Alan CRUTTENDEN. *Gimson's Pronunciation of English*, 8th edition, Routledge, 2014.

ROACH, Peter. *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*, Cambridge University Press, 2000.

VIEL Michel, *La phonétique de l'anglais*, 5ème édition, PUF (Que sais-je ?), 1994.

Evaluation : Session 1 : examen écrit d'une heure comportant des questions de cours et des exercices de transcription phonétique (CT). / Session 2 : oral de dix minutes comportant des questions de cours et des exercices de transcription phonétique.

• EXPRESSION ORALE

Volume horaire : 12hTP

Enseignants responsables : Mary Bouley / Lecteur

Descriptif du cours : voir brochure distribuée en début de cours.

Évaluation : contrôle continu. Étant donné la nature du cours et de l'évaluation, l'assiduité et la participation active en cours sont de la plus haute importance.

UE ARTS, LITTÉRATURE, CIVILISATION - ANGLAIS	6	SI UE4 : COEFFICIENT 2 SI UE2 : COEFFICIENT 3
---	----------	--

• MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE

Volume horaire : 18hTD

Enseignant responsable : en attente.

Descriptif du cours : Ce cours vise à se familiariser à la méthodologie de l'explication de texte littéraire et de la dissertation (en particulier savoir analyser un texte littéraire en tenant compte du genre et de ses conventions, élaborer une problématique, organiser son propos).

Bibliographie :

MARTINY, Erik, *Le commentaire de texte en anglais : méthode et entraînement*, Paris : Ellipses, 2016.

ANGLARD, Véronique, *Le commentaire composé*, Paris : Armand Collin, 2010.

Évaluation : CT écrit (3h)

• CIVILISATION DES PAYS ANGLOPHONES

Volume horaire : 11HCM

Enseignant responsable : Marc Smith.

Descriptif du cours : « Institutions politiques et révolution des États-Unis d'Amérique. »

This seminar will explore in a first part the colonial period in the USA, the reasons for the revolution & the revolution itself. In a second part, it will explore the writing and logics of the constitution and the political institutions put in place by the constitution: how they work and how they have evolved. The work done in class will use texts, images and various documents to both help the student understand the seminar and develop their methodological skills.

Bibliographie :

- A class booklet will be provided, no books need to be bought, but there are plenty of good ones that can help and be found for free on internet or in the BS, here are a few examples:

1) Ouvrages de référence

- Ashbee, *US Politics Today*, Manchester: Manchester University Press, 2004, [1999].

- Norton, Beth, et al., *A People and a Nation: A History of the United States*, Editions postérieures à 2004.

- Wilson, Dilulio,, *American government : institutions and policies*, Houghton Mifflin, 2006.

2) Ressources électroniques

- <http://www.thisnation.com/index.html>, en particulier Online Textbook

- Digital History - < <http://www.digitalhistory.uh.edu> >.

- <http://www.americanyawp.com/>: A Free and Online, Collaboratively Built American History Textbook

3) Une brochure (cours, documents)

Évaluation : CT Dissertation guidée de 2h sous forme de question de cours portant sur le CM ET le TD

• INTRODUCTION À LA CULTURE DE L'IMAGE ANIMÉE

Volume horaire : 8HCM

Enseignante responsable : Christelle
Serée-Chaussinand

Descriptif du cours : se reporter au livret du Parcours « Métiers des langues » - Anglais.

Bibliographie : se reporter au livret du Parcours « Métiers des langues » - Anglais.

Évaluation : Contrôle terminal écrit.

UE5 COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

6 ECTS

COEFFICIENT 1

BLOC 1 : OUTILS

• MAÎTRISE DU FRANÇAIS ÉCRIT

Volume horaire : 10TD (coeff. 1,5)

Enseignantes responsables : Cécile IGLESIAS /
Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Ce cours vise à consolider les compétences rédactionnelles fondamentales des étudiants et leur compréhension de l'écrit (types de phrase, modalisation, implicite et explicite...) pour leur permettre d'aborder dans de bonnes conditions la rédaction des différents genres de textes attendus à l'université. Il propose à partir d'exercices spécifiques :

- de travailler sur l'orthographe, les accords, le vocabulaire, les difficultés majeures de la grammaire française, la construction des phrases complexes et la structuration des textes
- de s'entraîner à la rédaction de textes brefs de différentes natures (résumés, synthèses, descriptions, argumentations, exposés de connaissances).

Objectifs :

- enrichir et perfectionner sa compétence orthographique et grammaticale,
- enrichir et perfectionner ses compétences rédactionnelles,
- se familiariser avec les outils qui permettent d'améliorer sa performance à l'écrit,

Contrôle des connaissances : contrôle continu

Bibliographie succincte :

GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.

RIEGEL, M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1981 (plusieurs rééditions).

SERGENT M.-A., GIRARD S., CHARTRAIN O., *Bescherelle : Rédiger et communiquer efficacement*, Hatier, Paris, 2021.

SPICHER A., *Savoir rédiger. Les techniques pour écrire avec clarté et efficacité*, Ellipses (Coll. « Optimum »), 2021.

BLOC 2 : Projet personnel et/ou professionnel (UNE OPTION AU CHOIX : entre (A), (B) ou (C))

• **OPTION (A) ENSEIGNEMENT / RECHERCHE** : choix à faire parmi les UE optionnelles proposées par les UFR Lettres et Sciences Humaines

• **OPTION (B) COMPLÉMENTS DISCIPLINAIRES** :

➤ **EXPRESSION ÉCRITE (ANGLAIS)**

Volume horaire : 10HTD

Enseignante responsable : Mme Ayed

Descriptif du cours : Ce cours vise à développer les compétences rédactionnelles des étudiants en les faisant travailler sur différents types de textes (informatif, fictionnel, poétique, injonctif, persuasif) en français et en anglais.

Évaluation : contrôle continu écrit

➤ **COMPRÉHENSION EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (ESPAGNOL)**

Volume horaire : 18hTD

Enseignante responsable : Angélique PESTAÑA

Descriptif du cours : Étude de supports audio et écrits en lien avec les pays hispanophones qui donne lieu à des débats et à des prises de position. Ce cours vise à travailler la compréhension et l'expression de l'écrit et de l'oral dans diverses situations de communication sur des sujets culturels du monde hispanique. Travaux individuels ou collectifs.

Objectifs :

- Mener une argumentation construite.
- Savoir défendre un point de vue.

Contrôle des connaissances : Trois évaluations une à l'écrit (compréhension + expression) à mi-semester et deux autres à l'oral en fin de semestre (compréhension + expression)

• **OPTION (C) DÉCOUVERTE D'UNE TROISIÈME LANGUE – Niveau 1 :**

Choix possible entre 5 langues : allemand, Italie, portugais, russe et tchèque.

Deux cours : Expression écrite (12hTD) / expression orale (12hTD).

Évaluation : Contrôle continu.

LES DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE L2 ET DE L3 SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE L'UFR LANGUES ET COMMUNICATION.

FAIRE RECONNAITRE ET VALORISER SON ENGAGEMENT ETUDIANT

Chaque étudiant peut demander à faire reconnaître et valoriser son engagement quel qu'il soit (associatif ou humanitaire, civique, citoyen, international, familial, pédagogique ou professionnel).

Pour connaître les activités ou situations pouvant rentrer dans le cadre de l'engagement étudiant, veuillez vous reporter à la [Charte de l'engagement étudiant \(https://ub-link.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/CHAR_engagement-etudiant_pour-publication.pdf\)](https://ub-link.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/CHAR_engagement-etudiant_pour-publication.pdf).

Comme indiqué dans celle-ci, un étudiant :

peut présenter au titre de la validation de l'engagement étudiant un dossier unique, faisant état de plusieurs types d'engagement (associatif, remédiation...). Il faut pour cela que 35 heures au minimum aient été accomplies dans le cadre des différentes missions d'engagement et que l'étudiant puisse se prévaloir pour chacune de l'attestation idoine.

La demande de reconnaissance de l'engagement étudiant doit intervenir **avant le 1er octobre pour le premier semestre** ou **avant le 1er février pour le second**.

La mention LLCER valorise cet engagement en attribuant à l'étudiant **3 crédits ECTS** en supplément au diplôme. Ces crédits peuvent être attribués **une fois sur le cycle licence**.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/reconnaissance-de-mon-engagement#undefined>

COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

	MACRO-COMPÉTENCES
<p align="center">UE1/UE3 Langue - Espagnol</p>	Macro 1 : Communiquer de façon pertinente (à l'écrit et à l'oral) en espagnol
	Macro 2 : Décrire et analyser le fonctionnement de la langue espagnole sur un plan théorique et en contexte
	Macro 3 : Traduire des documents de nature et de longueur variées (de l'espagnol vers le français ; du français vers l'espagnol)
<p align="center">UE2/UE4 Arts, littérature, civilisation - Espagnol</p>	Macro 4 : Lire, comprendre et commenter une œuvre littéraire dans son contexte culturel
	Macro 5 : Comprendre et analyser une aire géopolitique et culturelle dans une démarche critique
	Macro 6 : Décrire, analyser et interpréter des œuvres visuelles et/ou des phénomènes culturels
<p align="center">UE3/UE1 Langue - Anglais</p>	Macro 1(BIS) : Communiquer de façon pertinente (à l'écrit et à l'oral) en anglais
	Macro 2(BIS) : Décrire et analyser le fonctionnement de la langue anglaise sur un plan théorique et en contexte
	Macro 3(BIS) : Traduire des documents de nature et de longueur variées (de l'anglais vers le français ; du français vers l'anglais)
<p align="center">UE4/UE2 Arts, littérature, civilisation - Anglais</p>	Macro 4 : Lire, comprendre et commenter une œuvre littéraire dans son contexte culturel
	Macro 5 : Comprendre et analyser une aire géopolitique et culturelle dans une démarche critique
	Macro 6 : Décrire, analyser et interpréter des œuvres visuelles et/ou des phénomènes culturels
<p align="center">UE5 Compétences transversales et orientation professionnelle</p>	<p>BLOC 1 : Outils</p> <p>Macro 7 : S'exprimer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue étrangère que celle de spécialité</p> <p>Macro 8 : S'exprimer de façon maîtrisée en langue française à l'écrit et à l'oral</p> <p>BLOC 2 : Projet personnel et professionnel (au choix / options)</p> <p>Macro 9 : Élaborer et construire son projet personnel et professionnel en lien avec les langues et la culture</p>

PARTIR À L'ÉTRANGER : ERASMUS / ASSISTANAT

ERASMUS +

Le programme **Erasmus +** permet aux étudiants d'effectuer un séjour d'études dans le cadre de leur cursus dans une université partenaire. La filière LLCER Espagnol dispose de conventions avec les universités de Santiago de Compostela, Valladolid, Zaragoza et Valencia. Il est possible de solliciter une bourse Erasmus pour un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire pour valider la L3 ou une année de Master REVI. Les candidatures se préparent pendant l'année précédant le séjour envisagé.

Pour toute demande d'information, contacter

Mme Iglesias : cecile.iglesias@u-bourgogne.fr.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/partir-a-l-etranger/etudes/programme-erasmus-plus.html>

ASSISTANAT

Alternative différente au séjour Erasmus, le programme d'assistantat promu par **France Education** (anciennement CIEP) favorise également la mobilité de l'étudiant à l'échelle européenne (Espagne, Royaume Uni) ou mondiale (Argentine, Bolivie, Pérou, Colombie, Costa Rica, Equateur, Mexique, Pérou, Amérique du Nord). En permettant à l'étudiant d'effectuer un séjour d'une année dans un établissement d'enseignement comme assistant de langue et culture françaises, il l'invite à « se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil » tout en apportant à l'établissement retenu, « l'authenticité de sa langue maternelle et la richesse de sa culture ». A la fois ouverture d'horizon linguistique et culturel et expérience professionnalisante, ce programme constitue un apport indéniable à un parcours universitaire en LLCER.



La prochaine campagne débutera courant janvier 2025 pour la rentrée 2025-2026.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES sur les critères d'éligibilité, les démarches administratives à entreprendre, les formalités liées au test de langue et à la composition du dossier de candidature sont disponibles sur le site France Education International (<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger?langue=fr>)

-auprès de Mme Garbay-Velazquez (estelle.garbay-velazquez@u-bourgogne.fr) pour les pays hispanophones ou auprès de Mme J. Rodrigues-Balbuena (Judite.Rodrigues-Balbuena@u-bourgogne.fr) pour les pays lusophones,

-auprès de Mark Niemeyer (Amérique du nord - mark.niemeyer@u-bourgogne.fr) et Jean Szlamowicz (Royaume Uni - Jean.Szlamowicz@u-bourgogne.fr) pour l'aire anglophone.

**POURSUITE D'ÉTUDES : PRÉSENTATION DES MASTERS
ET DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT
Master REVI et Masters MEEF 1er et 2nd degré
Mais aussi...**

La licence LLCER Espagnol donne la possibilité de poursuivre ses études dans différents MASTER. Les étudiants titulaires de cette licence s'inscrivent majoritairement dans le MASTER REVI et le MASTER MEEF 2nd DEGRE, mais pas exclusivement. Voici quelques informations pour vous aider à faire votre choix. Attention, certaines mentions peuvent mettre en place des capacités d'accueil.

MASTER REVI (Recherche et Veille Documentaire Internationale)

Si vous envisagez un Doctorat (passeport pour l'enseignement supérieur), une insertion professionnelle en entreprise ou dans des services administratifs et culturels (en veille et stratégie de l'information ou dans les métiers de la culture et du tourisme) ou encore si vous désirez consolider votre formation universitaire pour aborder en pleine maîtrise les concours d'enseignement (notamment l'Agrégation), le MASTER Recherche et Veille Documentaire Internationale est pour vous.

Déclinée en deux parcours « Ingénierie de la Recherche » ou « Veille Documentaire Internationale », la formation comprend quatre semestres qui vous permettront :

- un approfondissement disciplinaire à travers des séminaires portants sur différents aspects de la culture hispanique
- une initiation à la recherche individuelle (construction et rédaction d'un projet de recherche personnel, initiation à l'exploitation des ressources en ligne, cours de méthodologie...)
- une initiation théorique et pratique à la recherche collective (participation active à des séminaires en lien avec le laboratoire Texte Image Langage, stage dans un programme de recherche à l'uB...).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-langues-litteratures-et-civilisations-etrangees-et-regionales-LMGC247J.html>

PAGE FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/people/Master-REVI/100042527893119/?sk=about>

RESPONSABLES DE FORMATION :

Parcours Veille : Béatrice Duchateau – Bureau R23 – beatrice.duchateau@u-bourgogne.fr

Parcours Recherche : Mélanie Joseph-Vilain – Bureau 190 – melanie.joseph-vilain@u-bourgogne.fr

Responsable REVI Espagnol : Alain Bègue – Bureau 174 – Alain.Begue@u-bourgogne.fr

MASTER MEEF 2ND DEGRÉ

Le **MASTER Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation 2nd degré** conduit les étudiants au métier de **professeur des lycées et collèges**, mais aussi aux métiers de la documentation (documentaliste) ou de l'encadrement pédagogique dans les lycées et collèges (conseiller d'éducation). Ce master associe l'UFR de Langues et Communication et l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

L'enseignement dispensé est à la fois disciplinaire et professionnel.

Après une année de M1, qui consolide les acquis de Licence et donne les outils didactiques et pédagogiques nécessaires à la transmission des savoirs, l'année de M2, plus professionnelle, est l'année de préparation du concours du **CAPES**.

La répartition des enseignements universitaires entend cultiver et approfondir la compétence linguistique sous toutes ses formes : les activités langagières de réception et de production tant à l'oral qu'à l'écrit, la traduction, les outils d'analyse destinés au travail sur les supports authentiques de toute nature, les compétences méthodologiques et pragmatiques mises en œuvre dans les différentes activités langagières, ainsi que la compétence culturelle, tant pour les savoirs que pour les savoir-faire.

Le partenariat avec l'INSPE garantit d'associer à ces objectifs une solide formation pratique, accompagnée d'une réflexion sur les objectifs et les méthodes de l'enseignement des langues, dans un objectif de synergie entre formation universitaire et formation préprofessionnelle. Il s'agit d'initier l'étudiant à la didactique, à la recherche et à une meilleure connaissance du monde professionnel dans lequel il va évoluer.

STAGES

En **Master 1** : Deux périodes (2 semaines au S1, 4 semaines au S2) de stages d'observation et de pratique accompagnée (obligatoires) se déroulent au sein d'établissements d'enseignement secondaire (collèges, lycées). Dans la mesure du possible, l'un aura lieu en collège et l'autre en lycée.

En **Master 2** : La formation est organisée en alternance avec un stage (sur 2 jours par semaine), soit en responsabilité, soit en pratique accompagnée (avec contrat de travail sur un temps de service correspondant à un tiers de l'obligation réglementaire de service).

Au printemps 2024, un projet de réforme de la formation des enseignants prévoit de rendre dès 2024-25 le nouveau CAPES accessible en fin de L3, le concours ouvrant sur un nouveau Master « Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation » avec des stages rémunérés en M1 et M2.

EN L'ABSENCE, À CE JOUR, D'INFORMATIONS FIABLES ET DÉTAILLÉES SUR CE PROJET DE RÉFORME NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE DU GOUVERNEMENT : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

<http://langues-communication.u-bourgogne.fr>

<https://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

http://espe.u-bourgogne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=408&Itemid=396

RESPONSABLES DE FORMATION :

Pour l'espagnol :

UFR : Bénédicte Brémard : benedicte.bremard@u-bourgogne.fr

INSPE : Elsa Lang Ripert : elsa.ripert@u-bourgogne.fr

Pour l'anglais :

UFR : Célia Schneebeli : celia.schneebeli@u-bourgogne.fr

INSPE : M1 Frédérique Lamblot : frederique.lamblot@u-bourgogne.fr / M2 Pauline Papa : pauline.papa@u-bourgogne.fr

MASTER MEEF 1ER DEGRÉ

Le **MASTER Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation 1er degré** conduit les étudiants au métier de **professeur des écoles**.

Les étudiants apprennent à encadrer une classe de maternelle ou d'élémentaire. L'année de M1 permet également aux étudiants de se préparer aux épreuves écrites et orales du concours, qu'ils présentent en fin de M1. Les lauréats qui valident leur M1 intègrent le M2 en tant que fonctionnaires stagiaires. Ils effectuent un stage en responsabilité, en établissement, équivalent à un mi-temps et rémunéré.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Metiers-de-l-Education-et-de-l-1647-.html>

RESPONSABLE DU DIPLÔME :

Lucie Corbin : lucie.corbin@espe.u-bourgogne.fr

LES CONCOURS pour DEVENIR ENSEIGNANT

-EN L'ABSENCE, À CE JOUR, D'INFORMATIONS FIABLES SUR LE PROJET DE RÉFORME DES CONCOURS NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE DU GOUVERNEMENT : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

MAIS AUSSI...

MASTER MEEF – ENCADREMENT EDUCATIF (CPE)

-EN L'ABSENCE, À CE JOUR, D'INFORMATIONS FIABLES SUR LE PROJET DE RÉFORME DES CONCOURS NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE DU GOUVERNEMENT : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES (FLEAL)

Ce Master mention Sciences du langage est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français. Elle peut déboucher sur divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmateur d'activités culturelles, etc.

Scolarité : scolmaster.ead@u-bourgogne.fr

INFORMATIONS :

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-sciences-du-langage-enseignement-a-distance-LNEJ1NCW/francais-langue-etrangere-et-aires-linguistiques-LNEJ53AL.html>

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION (PARCOURS T2M ET TA2M)

Les parcours « Traduction multimédia » (T2M) et « Traduction et accessibilité multimédia » (TA2M) du Master « Traduction et interprétation » proposés à l'Université de Bourgogne sont spécialisés dans la traduction et l'accessibilité de supports multimodaux, audiovisuels et numériques.

Les deux formations proposent par ailleurs un socle de compétences solide en traduction spécialisée écrite et dans d'autres domaines clés des industries de la langue, telles que la rédaction technique, la terminologie, la gestion de corpus et de données multilingues ou encore la gestion de sites internet.

La formation T2M est trilingue (français - anglais + allemand, espagnol ou italien) ; la formation TA2M est bilingue (français - anglais) et se focalise davantage sur l'accessibilité et la communication sans barrières, avec des modules spécifiques portant sur la traduction et la rédaction en langue simplifiée (dite « facile à lire et à comprendre » ou FALC), sur l'accessibilité audiovisuelle et sur l'accessibilité aux sites internet, applications, jeux et autres productions numériques.

La formation T2M est labellisée EMT (Master européen en traduction) par la Commission européenne et propose notamment un programme de double diplôme avec l'Universitat de Valencia en Espagne dans le cadre de l'alliance FORTHEM.

Plus d'informations : <https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-traduction-et-interpretation-LMGC24IY.html>

MASTER LEACA

Le Master LEACA permet aux étudiants de se positionner en tant que futurs professionnels des secteurs de l'agroalimentaire et de la gastronomie à l'international. Ils auront toutes les compétences nécessaires pour travailler dans les domaines du commerce international, du marketing et, dans une moindre mesure, de la communication. Grâce à des stages à l'étranger d'une durée de 4 à 6 mois, ainsi que la possibilité de suivre la deuxième année en alternance, les titulaires du Master LEACA auront bénéficié d'une formation professionnalisante, théorique et pratique, très recherchée sur le marché du travail. Par ailleurs, les compétences en recherche et développement acquises pendant leur parcours leur permettront de poursuivre, s'ils le souhaitent, leurs études en Doctorat. Les diplômés du Master LEACA se destinent principalement à occuper des postes dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la gastronomie à l'international, en particulier dans les domaines du commerce, du marketing et, dans une moindre mesure, de la communication : attaché ou directeur commercial, chargé d'expansion commerciale, responsable des achats, technico-commercial, attaché ou responsable import-export, agent de transit, commercial export, responsable e-commerce, assistant ou responsable marketing, sales manager, chef de secteur, chargé de communication.

Plus d'informations : <https://leaca.u-bourgogne.fr>

D'autres masters en Lettres, Sciences du langage, Science de l'éducation ou autres pourraient également vous intéresser. Pour plus d'informations : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

SIGLO XXI

L'association *Siglo XXI* regroupe des enseignants et des étudiants de l'Université de Bourgogne et a pour objet la promotion de la culture hispanique et le dialogue interculturel. Elle organise notamment un ciné-club hispanique mensuel, des rencontres avec des créateurs (écrivains, cinéastes, musiciens, plasticiens) et des conférences, et soutient d'autres manifestations (théâtre, concerts) et initiatives. Les nouveaux étudiants sont vivement encouragés à rejoindre l'association et à prendre une part active à ses activités. Par ailleurs, ils sont invités à suivre la page Facebook de Siglo XXI, qui se fait le relais de l'actualité hispanique.

PAGE FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/Siglo-XXI-800112830059849/>

POUR ADHÉRER :

S'adresser à :

Cécile Iglesias (Secrétaire de l'Association) : cecile.iglesias@u-bourgogne.fr

ou Laureano Montero (Trésorier de l'Association) : laureano.montero@u-bourgogne.fr

Le montant de l'adhésion s'élève à 5 euros pour les étudiants de moins de 26 ans (10 euros pour les autres).

HISPANÍSTICA XX

L'Association *Hispanística XX* regroupe une soixantaine de chercheurs français et étrangers dont les projets scientifiques portent sur la culture hispanique contemporaine (littérature, civilisation, image fixe, cinéma, linguistique). Elle organise tous les deux ans un colloque international auxquels participent d'éminents spécialistes de la question comme de jeunes chercheurs (doctorants). Elle publie chaque année un ouvrage thématique. Le prochain colloque aura lieu en novembre 2025.

PAGE FACEBOOK :

<https://fr-fr.facebook.com/HispanisticaXX/>

SITE HXX :

<https://hispanistica.hypotheses.org/>

PUBLICATIONS :

<http://til.u-bourgogne.fr/publications/hispanistica-xx.html>

POUR ADHÉRER :

S'adresser à :

Judite Rodrigues-Balbuena (Trésorière de l'Association) : judite.rodriques-balbuena@u-bourgogne.fr

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les ressources concernant l'espagnol et l'anglais se situent essentiellement dans deux bâtiments : la **BU DROIT-LETTRES** (3, esplanade Érasme) et la **B2UFR** (RDC-Bâtiment extension Lettres).

Les **horaires d'ouverture** sont consultables à l'adresse : <http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/horaires.aspx>.

L'inscription : Votre carte multiservices est votre carte de lecteur. Vous êtes donc automatiquement inscrit dans les bibliothèques de l'uB.

Les personnels des bibliothèques sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches et répondre à vos questions. Des postes informatiques permettent la consultation des catalogues (<http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/catalogues-de-bibliotheques.aspx>).

L'uB est abonnée à des **ressources numériques en ligne** (<http://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/toutes-les-ressources-numeriques.aspx>). Vous pouvez y accéder à partir d'un poste informatique du campus ou via votre ENT.

Étudiants en première année : Lors de votre premier semestre, vous assisterez à un cours de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

B2UFR : PLAN DE LA SALLE DE LECTURE LETTRES / LANGUES (1er étage)



QUELQUES REPERES POUR TROUVER DES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE DISCIPLINE

Les côtes de la B2UFR et de la BU Droit-Lettres sont les mêmes. Les indices Dewey spécifiques aux langues et littératures sont les suivants :

- 400 à 419, 440, 470, 480 Linguistique générale, Linguistique française, Latin et Grec
- 418, 420, 430, 450, 460, 490 Linguistique comparée, Linguistiques anglaise, allemande, italienne, espagnole, et d'autres pays
- 800, 840, 870, 880 Littérature générale et comparée, Littératures française, latine et

grecque

- 810, 820, 830, 850, 860, 890 Littératures américaine, anglaise, allemande, italienne, espagnole et d'autres pays

Les indices spécifiques pour l'espagnol sont les **46X** pour l'étude de la langue et les **86X** pour l'étude de la littérature.

46X Langues espagnole et portugaise :

- 460 Ouvrages généraux
- 460.7 Concours, prépa. CAPES, sc. Po. en espagnol culture générale
- 460.9 Apprentissage de la langue par la connaissance de l'histoire, géo, culture générale, etc.
- 461.1 Systèmes d'écriture, ponctuation
- 461.5 Phonologie, phonétique, prononciation
- 461.6 Métrique espagnole
- 462 Etymologie
- 463 Dictionnaires
- 465 Grammaire
- 465.56 Conjugaison - verbes espagnol
- 467 Variantes historiques, géographiques, modernes (argot)
 - 467.02 Espagnol classique
 - 467.09 Argot
 - 467.9 Amérique latine
- 468 Linguistique appliquée
 - Synonymes, analogies et antonymes dico. espagnol
 - Proverbes dico.
 - 468.02 Thèmes, versions espagnol
 - 468.07 Méthode langue espagnol (débutants)
 - 468.076 DELE..., Diplômes d'espagnol
- 468.1 Vocabulaire espagnol
- 468.2 Presse, vocabulaire thématique espagnol
- 468.3 Oral, conversations et expressions espagnol
- 469 Portugais
 - 469.3 Dictionnaires
 - 469.5 Grammaire, conjugaison
 - 469.8 Méthode langue oral, conversation, thème, version

86X Littératures espagnole et portugaise :

- 860 Généralités
- 860.16 Bibliographies
- 860.3 Dictionnaires de littérature
- 860.7 Etude, enseignement
- 860.8 Anthologies
- 860.9 Histoire de la littérature espagnole :
 - 860.900 1 Origines-1369
 - 860.900 2 1369-1516
 - 860.900 3 1516-1700
 - 860.900 4 XVIIIe s.
 - 860.900 5 XIXe s.
 - 860.900 6 XXe s.
 - 860.900 7 XXIe s.

860.93	Thèmes particuliers		
861	Poésie		Table des périodes (Espagne)
862	Théâtre, littérature dramatique	.1	Origines-1369
863	Fiction	.2	1369-1516
864	Essais	.3	1516-1700
865	Discours	.4	XVIIIe s.
866	Correspondance	.5	XIXe s.
867	Humour, satire	.6	XXe s.
868	Textes divers	.7	XXIe s.
869	Litt. portugaise, brésilienne		

Les indices spécifiques pour l'anglais sont les **42X** pour l'étude de la langue, les **81X** pour l'étude de la littérature américaine de langue anglaise (Canada compris) et les **82X** pour la littérature anglaise (Pays du Commonwealth compris).

42X Langue anglaise

420	Ouvrages généraux		
420.7	Concours, enseignement		
420.9	Aspects historiques		
421	Systèmes d'écriture, ponctuation		
421.5	Phonologie, phonétique		
421.52	Prononciation		
422	Etymologie		
423	Dictionnaires		
423.1	Dictionnaires spécialisés, synonymes etc.		
425	Grammaire, exercices		
425.56	Les verbes		
427	Variantes historiques, géographiques, modernes (moyen anglais, argot)		
427.02	Moyen-anglais		
427.09	Argot		
427.973	USA, américanisme		
427.993	Nouvelle-Zélande		
428	Linguistique appliquée		
428.02	Traduction, Thème, version		
428.07	Méthode de langue anglais		
428.076	TOEFL, TOEIC, GMAT IELTS... Diplômes d'anglais		
428.1	Vocabulaire Faux amis anglais		
428.2	Presse, actualité + business, économie		
428.3	Oral conversations anglais		
429	Vieil anglais		

81X Littérature américaine de langue anglaise (Canada compris) :

810	Généralités litt. Américaine		
810.3	Dico. litt. Américaine		
810.5	Etude, enseignements		
810.8	Anthologie		
810.9	Histoire littérature américaine :		
810.900 1	1607-1776		
810.900 2	1779-1830		
810.900 3	1830-1861		

810.900 4	1861-1900	
810.900 5	XXe s.	
810.900 6	XXIe s.	
810.93	Thèmes étudiés dans la litt. + 3 lettres/auteur du livre	
811	Poésie	// Table des périodes (USA)
812	Théâtre, littérature dramatique	.1 1607-1776
813	Fiction	.2 1776-1830
814	Essais	.3 1830-1861
815	Discours	.4 1861-1900
816	Correspondance	.5 XXe s.
817	Humour, satire	.6 XXIe s.
818	Textes divers	

82X Littérature anglaise :

820.1 Théorie litt.

820.14 Analyse litt.

820.16 Bibliographie

820.3 Dico. Litt.

820.7 Etude, enseignements

820.8 Anthologie

820.9 Histoire littérature anglaise :

820.900 1 1066-1400

820.900 2 1400-1558 →XVe s.

820.900 3 1558-1625 →XVIe s.

820.900 4 1625-1702 →XVIIe s.

820.900 5 1702-1745 →XVIIIe s.

820.900 6 1745-1800 →XVIIIe s.

820.900 7 1800-1837 →XIXe s.

820.900 8 1837-1900 →XIXe s.

820.900 9 XXe s.

820.900 92 XXIe s.

820.93 étude littéraire par thèmes : femmes, voyages, etc.

821	Poésie	// Table des périodes (GB)
822	Théâtre, littérature dramatique	.1 1066-1400
823	Fiction	.2 1400-1558 →XVe s.
824	Essais	.3 1558-1625 →XVIe s.
825	Discours	.4 1625-1702 →XVIIe s.
826	Correspondance	.5 1702-1745 →XVIIIe s.
827	Humour, satire	.7 1800-1837 →XIXe s.
828	Textes divers	.8 1837-1900 →XIXe s.
829	Vieil anglais	.9 XXe s.
		.92 XXIe s.

823.993 3 Nouvelle-Zélande

823.993 4 Australie

823.993 5 Inde

823.993 6 Afrique du sud

ENT ET SERVICES NUMÉRIQUES

De nombreuses possibilités d'accès aux ressources numériques existent au sein des différents sites universitaires de l'uB : l'ENT (mon espace numérique à l'uB), la plateforme PLUBEL (pour l'enseignement en ligne), des salles informatiques en libre accès ainsi que des espaces WIFI (connexion wifi possible sur tout le campus et dans tous les bâtiments de l'uB).

INFORMATIONS : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/mes-services-en-ligne.html>

UTILISATION DE L'ENT

L'Espace Numérique de Travail (ENT) est le point d'entrée unique pour accéder à ces services. L'ENT vous permet, à partir d'un navigateur Internet, d'accéder à un bouquet de services et à des informations personnelles, depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment.

Accessible à l'adresse <http://ent.u-bourgogne.fr>, cet espace de travail vous propose :

- ❖ **Un accès à votre messagerie électronique :** Dès votre inscription à l'Université vous disposez d'une adresse de courrier électronique prenom.nom@etu.u-bourgogne.fr.
- ❖ **Les avantages de la messagerie étudiante :**
 - ❖ faciliter la communication avec l'Université : différents services de l'uB pourront vous contacter par courriel, et toute communication avec les enseignants et avec les secrétariats s'effectueront par ce moyen.
 - ❖ valoriser vos communications avec « l'extérieur » : vous bénéficiez d'une adresse « professionnelle » qui joue le rôle d'une carte de visite sérieuse.
- ❖ **De Gérer vos signets :**
 - Un onglet « *Scolarité* » :**
 - consulter votre dossier administratif, vos informations personnelles
 - télécharger et imprimer votre certificat de scolarité
 - Un onglet « *Documentation* » :**
 - accéder aux catalogues du Service Commun de Documentation (SCD)
 - consultation en ligne des ressources numériques mises à votre disposition par le SCD
 - Un onglet « *Mes cours* » :**
 - découvrir la plate-forme d'enseignement mise en œuvre par la Passerelle qui propose des supports de cours élaborés par vos enseignants
 - Un onglet « *Aide* » :**
 - assistance informatique, mode d'emploi de l'ENT

Seule l'adresse prenom.nom@etu.u-bourgogne.fr sera utilisée pour communiquer avec vous (changements de salle, absence d'un enseignant...).

Il est donc impératif que vous activiez votre compte

LES AUTRES SERVICES NUMÉRIQUES

Inscrit à l'uB, vous bénéficiez d'un **accès personnel et sécurisé aux 1500 ordinateurs des salles libre-service**. Vous y retrouverez un environnement individuel tirant parti des ressources centrales et locales. Ces salles se répartissent dans les différents bâtiments du campus et présentent des conditions d'accès spécifiques.

Les espaces WIFI : Une connexion wifi est possible sur tous les campus et dans tous les bâtiments de l'uB. Pour savoir comment et où se connecter en wifi à l'uB consulter : <http://psiun.u-bourgogne.fr/services-numeriques/acces-wifi.html>

QUELQUES LIENS UTILES POUR DÉCOUVRIR PLUBEL ET TEAMS

❖ Se connecter à la Plateforme Plubel

Depuis un navigateur web, taper l'adresse suivante : <https://plubel-prod.u-bourgogne.fr>
Cliquer sur le premier lien, « Je suis Enseignant ou Etudiant de l'UB »
Saisir les **identifiant** et **mot de passe** de votre ENT (Environnement Numérique de Travail).

❖ Autre accès possible, via l'ENT (<https://ent.u-bourgogne.fr>)

Cliquer sur le premier lien, « Je suis Enseignant ou Etudiant de l'UB »
Saisir les **identifiant** et **mot de passe** de votre ENT (Environnement Numérique de Travail).
Choisir Pédagogie Numérique > Plateforme d'enseignement en ligne Plubel > Accès Pour tous les cours créés après le 1er septembre 2019

❖ Une fois sur la plateforme...

Dans **Tableau de bord** (colonne de gauche) :

Mes cours

Mon espace office 365 (Teams)

Colonne de droite : **Service aux étudiants**

Tutoriels d'accompagnement :

Présentation vidéo de la plateforme,

Connexion à la plateforme et à l'environnement de cours

Tuto – Utilisation dépôt Fichier etu

Contact damien.paillot@u-bourgogne.fr

❖ OFFICE 365 & TEAMS

Liens pour installer Office 365 <https://ub-link.u-bourgogne.fr/mes-services-etudiants/teams-et-office-365-gratuits-pour-les-etudiants-de-lub.html>

ENT Mode d'emploi : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2015/07/ENT-mode-demploi.pdf>

Eléments intéressants pour activer sa messagerie, savoir quoi faire en cas de perte de login...
<https://ead.u-bourgogne.fr/teams/teams-etudiant.html>

Comment s'inscrire dans l'ENT ?

- se munir de son numéro étudiant
- se rendre sur le site : <http://ent.u-bourgogne.fr>
- aller sur « mon compte », choisir « étudiant » et « activer son compte » puis suivre la procédure

Attention : conserver précieusement vos identifiants (le mot de passe est différent de celui de Teams).

**LE SERVICE DES ETUDIANTS BOURSIERS DES UFR LANGUES ET COMMUNICATION,
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Ce service, interface entre les étudiants des UFR littéraires et le Crous de Dijon (gestionnaire des boursiers sur critères sociaux et d'un service d'assistantes sociales), **reçoit les étudiants, les écoute et les oriente** :

- dans leur démarche de demande d'aides sociales
- dans leur besoin de trouver une écoute et une aide à leurs problèmes d'ordre familial, personnel de santé, financier...

Le service des étudiants boursiers a également pour **mission de rendre compte au Crous de l'assiduité des étudiants**, condition sine qua non pour percevoir une bourse sur critères sociaux.

Les demandes de bourses

Les dossiers de demandes se font sur le site internet du CROUS de Dijon (www.crous-dijon.fr) entre janvier et mai de chaque année ; déjà boursier, le dossier est à renouveler tous les ans. Il est impératif pour les étudiants de respecter ces délais, les dossiers tardifs ne permettant pas aux étudiants d'obtenir une notification de bourses dans les temps pour bénéficier au moment de leur inscription, d'une dispense de paiement des droits de scolarité. Le cas échéant, les étudiants concernés peuvent demander le remboursement des frais de scolarité avancés au moment de leur inscription dans le cadre d'un calendrier arrêté chaque année par l'agent comptable de l'université de Bourgogne.

Les obligations des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers doivent obligatoirement être assidus aux cours et examens (contrôles continus et terminaux) durant l'année universitaire. La non assiduité constatée oblige l'étudiant à rembourser les mensualités déjà perçues (en totalité ou partiellement selon les cas).

Absence liée à une maladie

Toute absence doit être justifiée. Les étudiants rencontrant des problèmes de santé au cours de l'année universitaire doivent faire une « demande de congé de bourse » au-delà de 15 jours d'absence. Ce document est à retirer au :

**Service des Etudiants Boursiers
Bureau 154
4 Boulevard Gabriel
21000 DIJON**

VOS AUTRES INTERLOCUTEURS

ORIENTATION, INSERTION OU BESOIN DE DOCUMENTATION SUR LES FILIERES, LES METIERS

Pôle Formation et Vie Universitaire Maison de l'Université, 9 Esplanade Erasme - Dijon
Tél : 03 80 39 39 80 Mail : pole.formation@u-bourgogne.fr

Horaires :

Accueil du Pôle : Du lundi au jeudi de 9h à 18h. Le vendredi de 10h à 18h
Espace Conseil : Lundi de 14h à 17h. Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h
Rendez-vous avec des conseillères d'orientation – psychologues : Lundi et mardi de 13h à 18h Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

SANTE, LOGEMENT ET VIE QUOTIDIENNE (CPSU ET CROUS)

- **Me soigner** : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/me-soigner>
Centre de Prévention et de santé universitaire (CPSU)
Tél. : 03 80 39 51 53 6a, rue du Recteur Marcel Bouchard - Dijon
Contact : medecine-preventive@u-bourgogne.fr
 - **Me loger** : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/me-loger-me-restaurer>
 - **Financer mes études** : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/financer-mes-etudes.html>
- Le CROUS de Dijon vous accueille :

A DIJON

Accueil étudiant (DSE, service social, emploi...)

6b rue Recteur Marcel Bouchard – 21000 Dijon

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Accueil logement

Pavillon Bossuet – Résidence Montmuzard

8 avenue Alain Savary – 21000 Dijon

Ouvert 24h/24 et 7j/7

INFORMATIONS : <https://www.crous-bfc.fr/contacts/>

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Pôle Formation et Vie Universitaire – Service aux Étudiants

Maison de l'Université Esplanade Érasme

Téléphone : 03-80-39-69-49

Mail : mission.handicap@u-bourgogne.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h15 et de 13h45 à 17h

INFORMATIONS : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiant-handicape>

LE CENTRE DE SOLIDARITÉ

Si vous êtes étudiant(e) de l'uB en situation de précarité, si vous avez des difficultés, vous pouvez trouver de l'aide au Centre de Solidarité (titres de transports, accès au logement, vêtements, couvertures, matériel informatique, recherche de jobs étudiants, démarches administratives, titres de séjour...).

Contact UFR : Matthieu Boillereau – Bureau 166A ; **Contact uB** : accueil.solidarite@u-bourgogne.fr – Maison de l'étudiant – R01 Esplanade Erasme (à côté de l'atheneum)

Tél. : 07 64 74 05 37

INFORMATIONS : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/commission-solidarite>

Horaires : Lundi de 12h à 16h et de 18h à 21h ; Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 14h à 17h ; Jeudi de 12h à 15h et de 18h à 21h ; Vendredi de 12h à 15h

SPORT ET CULTURE

- **SPORT (SUAPS)** : Vous trouverez sur le site des informations sur la pratique sportive à l'uB. Le SUAPS propose plus de 50 activités sportives gratuites.

INFORMATIONS : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/faire-du-sport>

- **CULTURE** : Pour connaître l'offre culturelle de l'uB. Consultez : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/sortir#undefined>

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISES DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS

ABI : absence injustifiée
ABJ : absence justifiée
ADM : admis
AJ : ajourné
AJAC : ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure
AJPA : ajourné mais potentiellement AJAC
C2i : certificat Informatique et Internet
CA : conseil d'administration
CAC : conseil académique
CC : contrôle continu
CCI : contrôle continu intégral
CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire
CLES : certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
CFOAD : centre de formation ouverte et à distance
CM : cours magistral
CT : contrôle terminal
D : doctorat
DEF : défaillant
ECTS : *european credits transfer system*
ENT : Espace Numérique de Travail
ER : Enseignement Recherche
FLE : Français Langue Étrangère
L : licence
LLCER : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales
LEA : Langues Étrangères Appliquées
LVA : Langue Vivante Approfondissement
LVI : Langue Vivante Initiation
M : master
M3C : modalités de contrôle des connaissances et des compétences
TD : travaux dirigés
TP : travaux pratiques
UE : unité d'enseignement
U.F.R. : Unité de Formation et de Recherche (le Département d'espagnol est une composante de l'U.F.R. de Langues et Communication).
VA : validation d'acquis
VAE : validation des acquis de l'expérience
VAP : validation des acquis professionnels

Bon travail.